Balaruc-les-Bains | Balaruc-le-Vieux | Bouzigues | Frontignan | Gigean | Loupian
Marseillan | Mèze | Mireval | Montbazin | Poussan | Sète | Vic-la-Gardiole | Villeveyrac

#44 nov/déc 2017

Notre AGGLOPÔLE magazine

ARCHIPEL DE THAU

p. 8

Agir pour la cohésion sociale et la solidarité

Restez branché ! Roulez électrique !

p. 6

L'agglo rénove ses ZAE

p. 18

LES 14 COMMUNES DE SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITÉRRANÉE

Villeveyrac :
3 768 Villeveyracois

Poussan :
6 089 Poussanais

Montbazin :
2 994 Montbazinois

Gigean :
6 258 Gigeannais

Mireval :
3 375 Mirevalais

Bouzigues :
1 758 Bouzigauds

Vic-la-Gardiole :
3 155 Vicois

Loupian :
2 154 Loupianais

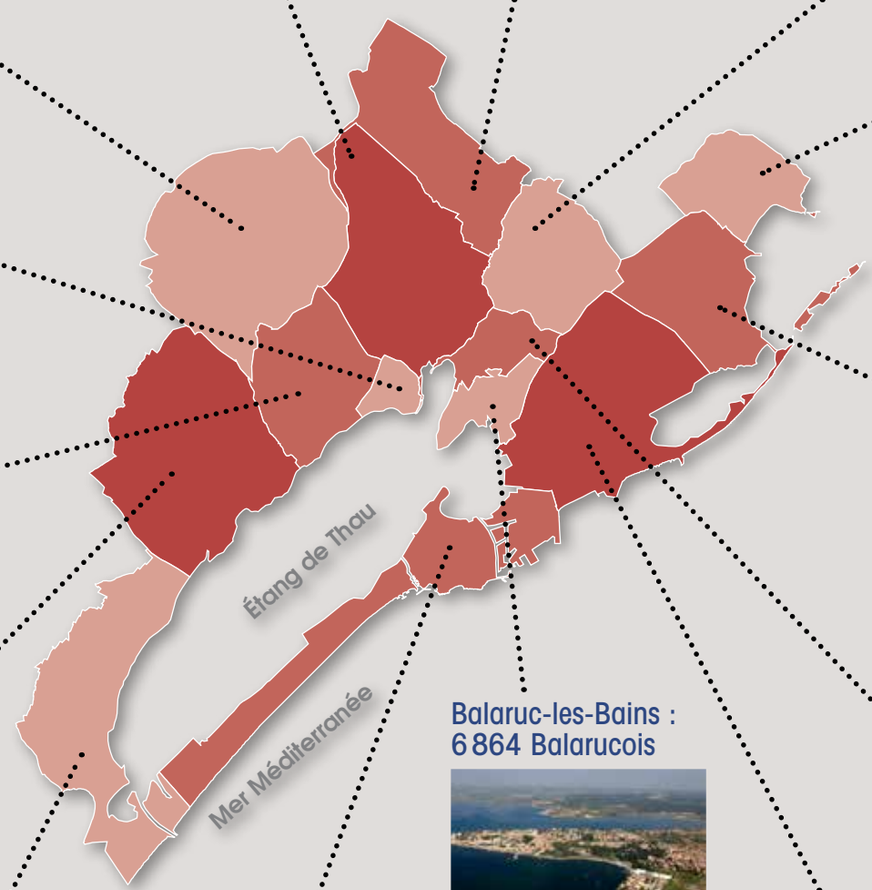

Balaruc-le-Vieux :
2 577 Balarucois

Mèze :
11 196 Mèzois

Balaruc-les-Bains :
6 864 Balarucois

Marseillan :
7 790 Marseillanais

Sète : 44 136 Sètois

La Communauté d'agglomération du bassin de Thau, c'est **125 010 habitants**

Frontignan :
22 896 Frontignanais

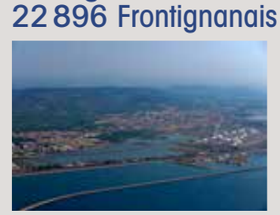

Thau en chiffres

19
bornes électriques d'ici la fin de l'année
Voir page 6

20 %
d'usagers en plus pour les navettes maritimes
Voir en page 5

15
studios à la résidence pour jeunes travailleurs
Voir en page 12

2
parcours de la Gardiole rejoignent le Topo guide
Voir en page 17

Pose de la première pierre de la future résidence du Lazaret

Construire un territoire harmonieux

Construire un territoire harmonieux n'est pas une chose aisée. C'est une alchimie particulière qui doit prendre en compte des critères humains, urbanistiques, environnementaux, culturels et sociaux… C'est un travail du quotidien qui vise au juste équilibre pour que chacun trouve sa place au cœur d'un cadre de vie pensé et cohérent.

Ce territoire, nous nous efforçons, avec mes collègues élus de Sète agglopôle Méditerranée de le bâtir dans ce sens, pour vous, avec vous. Et les sujets que vous découvrirez au fil des pages de ce magazine en sont des exemples concrets.

► Que ce soit dans le domaine de la politique de la ville, où, depuis la signature avec l'État et les partenaires publics et privés du « contrat de ville 2015/2020 » l'agglo dispose de nouveaux leviers pour la rénovation urbaine des quartiers et l'insertion professionnelle des jeunes ;
► Dans le domaine économique, avec le vaste programme de requalification des zones d'activités débuté cet automne avec un investissement sans précédent de 14 M€ pour favoriser l'emploi et le développement économique ;
► Ou bien encore avec les efforts que nous menons pour la protection et la mise en valeur de notre patrimoine naturel, le développement des modes de déplacement doux et la promotion des énergies renouvelables, vous constaterez comme le champ d'action est large et qu'il nous faut sans cesse nous adapter aux spécificités d'un territoire aux 14 communes.

Il y a tout juste un an, nous étions à la veille d'une fusion « Thau agglo – CCNBT » imposée par l'Etat. Certains s'interrogeaient alors sur l'avenir de cette agglomération qui, avec 125 000 habitants, représente le second territoire du département après la métropole de Montpellier.

Aujourd'hui, la volonté de dessiner une agglomération dynamique, compétitive et résolument tournée vers le futur est affirmée… Une agglopôle dans l'action, portée par des élus mobilisés sur les projets du territoire et les intérêts de ces habitants.

François Commeinhes,
Maire de Sète,
Président de Sète agglopôle méditerranée

Sète agglopôle méditerranée
ARCHIPEL DE THAU

Directeur de la publication : François Commeinhes – Rédaction : Service Communication de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau – À collaboré à ce numéro : Jocelyne Vanel – Crédits photo : Service communication de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau, services communication des communes de la Communauté d'agglomération du bassin de Thau, Jean-Pierre Degas – Tirage : 71 900 exemplaires – Impression sur papier recyclé par Chirripo – Conception graphique et réalisation : Fabienne Gabaude sauf couverture (SEDICOM) – **Communauté d'agglomération du bassin de Thau, 4 avenue d'Aigues BP 600 34110 Frontignan Cedex – Tél. 04 67 46 47 48.**

Falaises de la Corniche à Sète

Après les opérations de protection du littoral du lido de Sète à Marseillan et de celui de Frontignan, ce sont les falaises de la Corniche, également soumises à l'érosion de la mer, qui seront confortées. Ce site classé Natura 2000 s'étend de la pointe du Lazaret jusqu'au Théâtre de la Mer. Les travaux sont envisagés pour 2020. Pour ce faire, les élus communautaires ont voté une enveloppe prévisionnelle de 930 000 € TTC.

Une nouvelle résidence séniors

Afin de répondre aux besoins de ses personnes âgées vieillissantes et aux obligations de production de logements sociaux issues de la loi SRU, Gigean accueillera bientôt une résidence séniors Villages d'or. Celle-ci comptera 66 logements, dont 44 acquis par Thau Habitat et proposera des services à la carte : services à la personne (ménage, portage de repas, repassage, etc.), service de télésurveillance. Coût total : 4,06 M€. L'agglo a attribué une subvention de 347 000 €, s oit 8,54 % du montant total de l'opération et *via* l'aide à la pierre, une subvention supplémentaire de 117 096 € (2,88 %). Elle garantit parallèlement 100 % du montant total de l'emprunt (3,32 M€).

Une médiathèque rénovée

Près de 800 personnes ont participé toute la journée à Sète à l'inauguration de la médiathèque Malraux, à l'Île de Thau. Un véritable succès au vu des nombreux participants dans le patio avec des jeux et de la musique.

Attirer les commerces

François Commeinhes, Président de Sète agglopôle méditerranée, Yves Michel, Vice-président délégué à l'économie et André Deljarry, Président de la CCI Hérault, 1er Vice-président de la CCI Occitanie, ont convié la presse le 20 septembre dernier à un « Visio commerce ». Organisé pour la première fois sur Sète, Visio Commerce a été conçu dans le but de faire découvrir aux développeurs d'enseignes et commerçants, les nouvelles opportunités d'implantation sur le territoire, sous la forme d'un parcours itinérant. Sur Montpellier, déjà plus de 35 enseignes se sont implantées grâce à ce dispositif, avec notamment La Boucherie, Burger King, Pomme de Pin, Monoprix, Naturalia, Levi's, etc.

La parole aux cyclistes

La Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) lance une enquête nationale « Baromètre des villes cyclables », que relaie localement la Roue Libre de Thau. L'objectif de cette enquête est de permettre aux usagers de la bicyclette d'exprimer leur ressenti sur la « cyclabilité » de leurs villes et de formuler leurs souhaits en matière d'aménagements cyclables. N'hésitez pas à répondre à ce questionnaire téléchargeable sur www.thau-agglo.fr

LE PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE AURA LIEU LE 30 NOVEMBRE 2017 À MARSEILLAN

La navette en poupe

53 521. C'est le nombre de passagers accueillis par les navettes maritimes pendant cette saison 2017. Ils étaient 45 000 en 2016, soit presque 20 % de plus ! L'agglo investit chaque année 150 000 € dans ce service, gratuit pour les usagers, qui permet de laisser sa voiture de côté et donc de désengorger et dépolluer le centre-ville.

PLUS D'INFO SUR WWW.AGGLOPOLE.FR OU SUR

L'agglo encourage l'écomobilité

Lors de la journée de l'écomobilité qui a eu lieu en septembre à Balaruc-les-Bains, le Président a remis symboliquement un chèque aux bénéficiaires de la subvention à l'achat de vélos électriques sur notre territoire. 130 foyers en bénéficieront cette année. Le thème de l'écomobilité fait également écho au récent voyage d'une délégation de Sète agglopôle méditerranée à Pontévédra, la ville piétonne espagnole, afin de comprendre de quelle manière nos voisins ibériques ont réussi à rendre le centre historique de leur ville aux piétons et aux enfants.

La dorade à l'honneur

Le projet de Valorisation de la dorade de pêche de sortie d'étang (VALDORA), a reçu le prix « coup de cœur de l'innovation » aux Assises de la pêche et des produits de la mer qui ont eu lieu en septembre à Quimper. Porté par le CEPRALMAR, ce projet est une initiative de 3 pêcheurs, Denis Talano, Kevin Henri et Robert Rumeau. Il a pour objectif e renforcer le prix de vente de ce produit en conservant une partie des dorades vivantes quelques mois, afin de proposer un produit de qualité à une période où il n'est pas disponible aujourd'hui. Sète agglopôle méditerranée soutient à hauteur de 20 % ce projet (s'élevant à 93 115 €), aux côtés du CEPRALMAR (20 %), du Département (20 %) et du Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (40 %).

De nouvelles lignes de bus au Nord du bassin

Avec la fusion des deux agglos, et afin d'homogénéiser l'offre de services pour l'ensemble de la population communautaire, le réseau de bus va être étendu aux communes du Nord du bassin. 5 nouvelles lignes desserviront donc prochainement Bouzigues, Loupian, Mèze, Montbazin, Poussan et Villeveyrac. Une enveloppe supplémentaire de 6 M€ pour la période 2018-2022 a été votée par les élus. Soit + 12 %, par rapport au montant initial de la délégation de service public, attribuée à CarPostal.

Des terrains pour les agriculteurs

C'est à la cave Beauvignac qu'ont été signées le 6 octobre des conventions en faveur de l'agriculture. L'objectif partagé par les partenaires est, à partir d'une connaissance de l'agriculture locale (spatiale et socio-économique), de favoriser l'accès au foncier et de faciliter les conditions d'exploitation agricole. Sète agglopôle méditerranée est propriétaire de parcelles agricoles qu'elle souhaite valoriser. À ce jour, elle détient près de 30 hectares pouvant retrouver une destination agricole. Ces espaces sont répartis sur les communes de Frontignan, Montbazin et Poussan. L'agglo s'appuiera sur la Chambre d'agriculture et la SAFER pour parvenir à identifier les zones d'actions prioritaires au regard des potentialités et des contraintes de terrain, ainsi que des attentes des acteurs locaux.

Les vice-présidents de l'agglo Jacques Adgé et Francis Veaute lors de la remise des bornes électriques.

Restez branché : roulez électrique !

On en a beaucoup entendu parler, et ça y est ! Les bornes de recharge pour véhicules électriques fleurissent sur le territoire.

14 bornes sont déjà opérationnelles sur notre territoire. D'ici fin 2017, elles seront 19 réparties sur les 14 communes que compte l'agglo, soit 1 borne dans chaque commune, sauf Sète qui en disposera de 4, Marseillan 2 et Frontignan 2. Manquent à ce jour 2 bornes sur Sète, et 1 dans chacune des communes suivantes : Marseillan, Loupian, Mèze, Villeveyrac et Montbazin. La totalité des bornes sera installée d'ici la fin de l'année et activée.

Que vous soyez un utilisateur occasionnel ou un abonné (tarifs de recharge moins chers pour les abonnés), l'appli et le site Internet de REVEO* vous permettent de repérer les lieux de situation de ces bornes, leur disponibilité, etc. Dotée de 2 prises, chaque borne peut donc accueillir 2 véhicules en même temps.

Tout usager peut se procurer une carte d'abonnement (renseignement sur www.reveocharge.com) qui va lui permettre de se recharger à prix réduit aux bornes de notre territoire, mais également aux 1200 bornes que compte toute l'Occitanie. Un plein revient environ à 2 € ! Mais si vous n'avez pas encore votre carte d'abonnement, votre carte de crédit suffira à vous recharger. Pour cela, les bornes affichent un numéro de téléphone (0 805 02 14 80), non surtaxé qui vous met en lien avec un opérateur. Celui-ci, joignable 24 h sur 24, vous guide pour vous brancher et régler votre achat d'électricité avec votre smartphone.

Des places de parking, strictement dédiées, accueillent ces véhicules (voitures ou motos électriques) pour leur recharge. Elles sont évidemment strictement interdites à tout autre véhicule non-électrique sous peine de 125 € d'amende.

La bonne nouvelle, c'est aussi que pendant ces deux prochaines années, le stationnement sera totalement gratuit pour les voitures électriques dans les communes de notre territoire (sauf parkings privés). ■

► Plus de renseignements sur www.reveocharge.com

**REVEO est un service public de l'électromobilité, qui permet de recharger son véhicule électrique ou hybride, en Occitanie Pyrénées Méditerranée. Il s'agit sur notre territoire d'un partenariat entre Sète agglopôle méditerranée, l'Ademe et Hérault Energie.*

Implantation des bornes de recharge

Bornes de recharge fonctionnelles

Balaruc-le-Vieux : avenue de Montpellier
Bouzigues : place de la Golette
Frontignan/La Peyrade : parking place Gabriel Peri
Gigean : Parc de la mairie (rue de l'Hôtel de ville)
Loupian : ancien chemin de Poussan
Marseillan : parking du Théâtre (rue Molière)
Marseillan-plage : parking résidence Les Colibris (avenue de la Méditerranée)
Mireval : parking Halle des Sports (rue des Amouriés)
Montbazin : chemin de Poussan
Poussan : rue du Collège
Sète : 60 chemin de la Poule d'eau ; rue Voltaire.
Vic-la-Gardiole : plan de la Cure
Villeveyrac : route de Montagnac

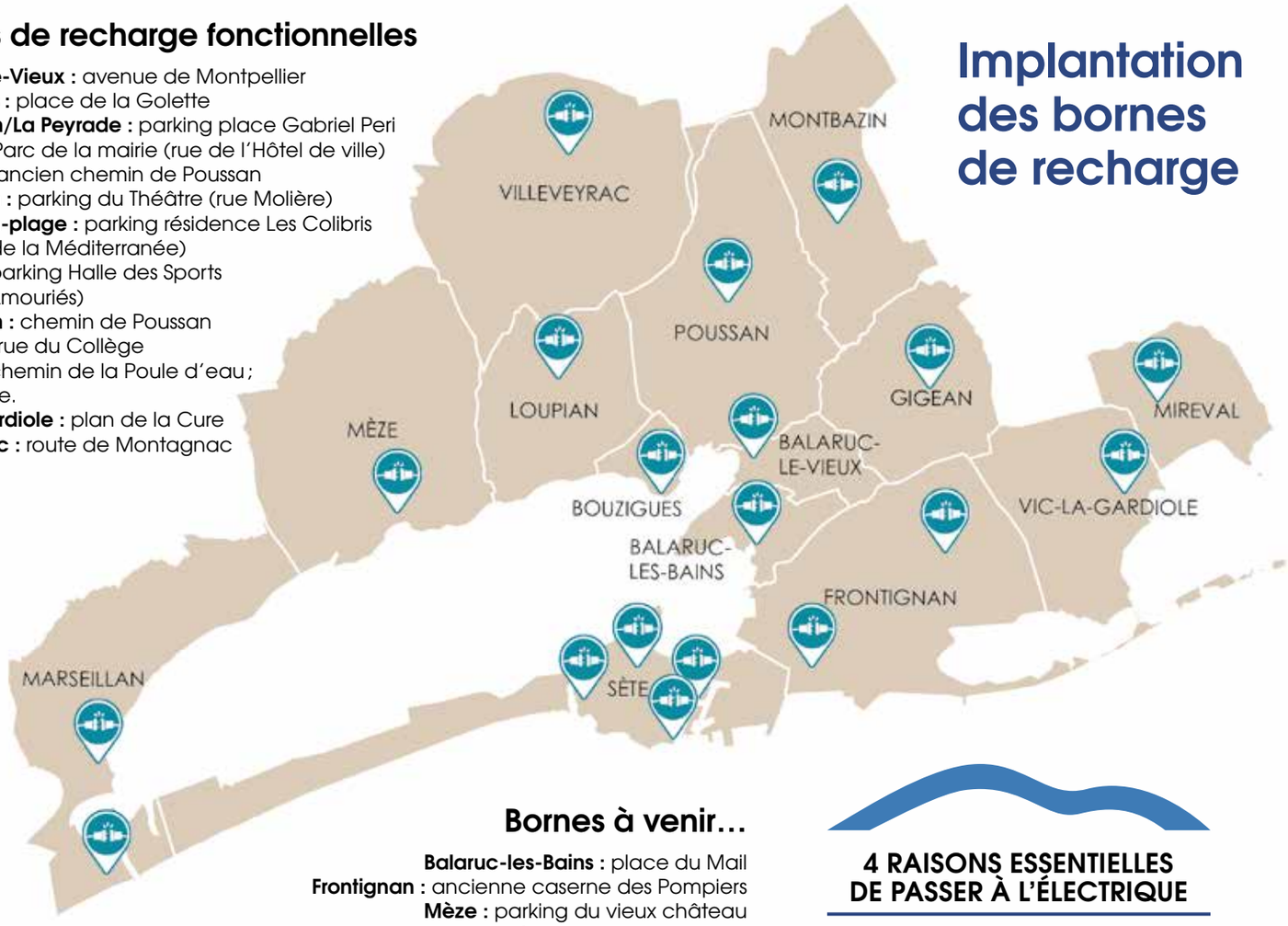

Bornes à venir…

Balaruc-les-Bains : place du Mail
Frontignan : ancienne caserne des Pompiers
Mèze : parking du vieux château
Montbazin : chemin de Poussan
Sète : boulevard Danielle Casanova (borne rapide) ; Quai d'Alger (travaux en cours).

Je suis intéressé ? Comment faire…

1. **Connectez vous sur reveocharge.com**
2. **Enregistrez-vous.**
3. **Commandez votre badge**
4. **Rendez-vous à la borne de recharge de votre choix. Badgez ! Branchez ! Chargez ! Roulez !**
5. **Suivre vos consommations directement et gérez votre compte : facturation, statistiques des recharges, moyen de paiement…**

► **L'utilisation peut même être simplifiée : avec votre smartphone, plus besoin de badge ! Téléchargez l'application REVEOCHARGE.**
► **REVEO propose aussi un service assistance ouvert 7j/7, 24 h/24. 08 05 02 14 80.**

4 RAISONS ESSENTIELLES DE PASSER À L'ÉLECTRIQUE

1 Circuler au quotidien !

► Le véhicule électrique s'adapte aux déplacements urbains et ruraux. Profitez d'une conduite confortable : le moteur est silencieux et il n'y a pas d'embrayage !

2 Recharger partout (ou presque) !

► Avec REVEO, bénéficiez de 900 bornes en Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée pour garantir vos trajets. Avec un accès 7j/7, 24 h/24. Rechargez vous aussi à votre domicile, au travail, aux supermarchés, parkings…

3 Économiser !

► Pour tout achat de véhicule électrique, l'État offre jusqu'à 6 000 € de bonus écologique.
► L'abonnement à Reveo est à 1 € mensuel, et la charge à partir de 1,5 €. Pour 100 km, le coût moyen d'un plein électrique est de 3 € !
► Profitez d'une exonération totale ou partielle de la carte grise (selon la région)
► Les dépenses d'entretien sont réduites (pas de vidange, pas de filtres à changer…).

4 Réduire son empreinte carbone !

► Aucune émission d'hydrocarbures, ni de fumée d'échappement.
► Aucune émission de CO_2.

Agir pour la solidarité et la cohésion sociale

Depuis la signature avec l'État et les partenaires publics et privés du Contrat de ville 2015/2020, l'agglopôle dispose de nouveaux leviers pour renforcer sa politique de la ville et répondre aux enjeux de la cohésion sociale.
À mi-parcours de ce contrat social, quelles sont les actions qui ont été engagées et pour quels résultats ?

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement au sein des villes, à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers défavorisés et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Signé le 3 juillet 2015, le Contrat de ville 2015/2020 nouvelle génération porte sur 3 quartiers, deux à Sète, l'Île de Thau et centre-ville/Île Sud, et un à Frontignan, le Quartier des 2 pins. Il s'agit de mobiliser au profit de ces quartiers prioritaires les politiques du droit commun, pour mettre en œuvre des politiques éducatives, socio-culturelles et de retour à l'emploi, adaptées aux besoins des habitants, et des crédits spécifiques. Trois caps ont été fixés par la loi : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, ainsi que le développement de l'activité économique et de l'emploi, avec pour corollaires la lutte contre les discriminations et le repli communautaire, l'égalité homme/femme, la question de la jeunesse touchée par le décrochage scolaire, le chômage, la délinquance et les conduites à risques. Lors de la signature du document, le président de l'agglo et maire de Sète, François Commeinhes, affirmait avec force au nom de la collectivité : « *Nous ferons tout pour diminuer les écarts de développement qui existent entre nos quartiers et pour affirmer au plus haut les belles valeurs républicaines qui sont les nôtres* ».

Restauration des calades au Château d'eau à Sète.

Signature du contrat de ville par les élus de l'agglo et le Préfet.

Visite de la Tikbou à l'Île de Thau.

La rénovation urbaine de l'Île de Thau est en marche

Sète agglopôle méditerranée a déposé auprès de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) un gros projet de rénovation dont le réaménagement du centre commercial de l'Île de Thau. Une opération destinée à lutter contre la disparition des commerces et à maintenir les services de santé au cœur du quartier. Le projet a obtenu l'accord de l'établissement public en 2015. S'en est suivie la rédaction en 2016 d'un protocole de préfiguration en annexe du Contrat de ville, destiné à aboutir à la signature d'une convention qui concrétisera les engagements de la Région, du Conseil départemental, de l'État, de l'agglo, de la Ville de Sète, de la Caisse des dépôts et de consignation et de l'Epareca (Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux). Cet établissement accompagne les collectivités locales dans la reconquête de leurs zones commerciales et artisanales de proximité, au sein des quartiers prioritaires. Sur la base de ce protocole, l'État a déjà octroyé 83 125 € qui ont permis le cofinancement d'études afin d'engager les investissements nécessaires à la rénovation urbaine de l'Ile de Thau. Au vu des résultats de ces études, l'agglo et ses partenaires travailleront dès la fin 2017 à la rédaction d'une convention avec l'ANRU pour définir les modalités de l'opération et estimer quels en seront les financements. Ce qui est sûr, c'est que le futur centre commercial ne verra pas le jour sur le site actuel. Ce qui permettra une continuité de l'activité commerciale le temps des travaux. La livraison est prévue en début d'été 2019.

Cap sur l'insertion et la mixité des publics en Île de Thau

Beaucoup d'autres opérations ont été soutenues par Sète agglopôle méditerranée pour favoriser l'insertion professionnelle et le « bien vivre ensemble ». En partenariat avec l'association « Passerelles chantiers » qui propose de l'insertion et de la formation professionnelle depuis 1987, un chantier d'implication jeunes a eu lieu au foyer pour personnes âgées du Thonnaïre : au programme, petits travaux d'aménagement et peintures ont été réalisés par des jeunes pour valoriser et rafraîchir les locaux.

Pour sensibiliser les habitants à la problématique des déchets dans leur environnement, plusieurs opérations de nettoyage par les jeunes du quartier ont également été organisées avec les partenaires sociaux.

Installée au cours de l'année 2015 dans des locaux gérés par l'agglo, la MJC de la Passerelle perçoit une subvention de 125 000 € par an versée par l'agglo. Plus de 200 adhérents fréquentent chaque année ses activités : ateliers d'écriture, musique, théâtre d'impro, création de spectacles, expression graphique, cinéma, danse...

On peut également citer le financement d'un chantier d'insertion permanent, la recyclerie textile Tikbou, porté par La ligue de l'enseignement. Cette recyclerie a été ouverte en octobre 2012. Il s'agit d'un chantier d'insertion co-financé par l'agglo en partenariat avec le Département, l'État et le CCAS de Sète. L'agglo co-finance notamment l'achat de matériel. Ce chantier permet chaque année à une vingtaine de personnes en parcours d'insertion de se former et d'obtenir le titre professionnel « d'assistant de vie aux familles ».

> En 2016, l'agglo a financé au titre du Contrat de ville 29 actions pour 22 projets, et 12 chantiers MLI qui ont permis à 45 jeunes de renouer avec l'emploi.

Des chantiers d'insertion ailleurs que dans les quartiers prioritaires

L'agglopôle finance les chantiers d'insertion en partenariat avec l'État et le Département. Ces chantiers d'une durée de 8 mois concernent à chaque fois une douzaine de personnes en réinsertion sociale (bénéficiaires du RSA, jeunes de moins de 25 ans ou demandeurs d'emploi de longue durée).

Pour ne citer que quelques opérations : en 2016, l'association Passerelles Chantiers de l'Hérault a assuré un chantier d'insertion de 4 mois sur le site des salins de Frontignan (en partenariat avec le Conservatoire du Littoral) pour permettre une valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel du site. La restauration des calades de réception des eaux pluviales du parc Simone-Veil à Sète a été réalisée dans les mêmes conditions et en plusieurs phases (en partenariat avec la ville). La tranche 2 a débuté en janvier 2017 et s'est achevée fin juin. Au second semestre 2017, la commune de Balaruc-les Bains a fait appel à un chantier d'insertion pour réhabiliter le muret de protection de l'espace La Roselière situé à l'entrée de la ville, et procéder à des aménagements sur le site.

Les chantiers jeunes d'implication locale

Parmi les nombreux dispositifs d'insertion qu'elle soutient, Sète agglopôle méditerranée est le principal financeur de la MLIJ du bassin de Thau (Mission Locale d'Insertion Jeunes). Soit 520 000 € de subvention en 2016. L'action de la MLIJ sur le territoire est mise en œuvre par une équipe de 30 salariés exerçant en proximité avec les jeunes sur 6 antennes : Sète, Frontignan, Mèze et Marseillan, l'antenne « Garantie Jeunes » créée en 2016 et le siège administratif de Sète. 13 permanences par mois sont assurées sur les différentes communes et quartiers.

Les chantiers jeunes sont de courte durée (4 à 8 semaines à

raison de 26 h par semaine). Ils sont encadrés par un professionnel et s'adressent aux 16/25 ans. Ils permettent de créer des actions concrètes qui ont pour objectif de réinvestir les jeunes et les remobiliser dans leurs parcours d'insertion professionnel. Ils sont l'occasion de travailler sur le respect des horaires, le savoir-être en emploi tout en s'exerçant à la pratique d'un métier : métiers du bâtiment, des espaces verts et de l'environnement. Le but est de créer une dynamique de groupe de nature à faciliter la prise de confiance et d'autonomie, ainsi que la recherche d'emploi ou de formation qualifiante. La MLIJ s'appuie sur un réseau de plus de 1 000 entreprises pour permettre l'accès des jeunes à l'emploi, à l'alternance et aux stages en entreprises. En 2016, 1 000 jeunes sortis pour la majorité du système scolaire et sans qualification ont pris contact avec la MLIJ. Sur les 4 400 suivis sur l'année, la MLIJ a réalisé 2 266 situations d'emploi ou de formation pour les jeunes qu'elle accompagne et qui ont donc obtenu une avancée significative dans leurs parcours professionnels.
En 2017, la CABT a financé en partenariat avec la ville de Marseillan le projet Estivado (6 331 €). Ce projet consistait à réaliser une terrasse en bardage bois pour accueillir les jeunes des quartiers et centres-villes, *via* les MJC de Sète et Marseillan, dans le cadre d'activités de plage, de loisirs et culturelles. L'agglomération a également investi dans l'achat de bus pour permettre le transport de ces jeunes. À Frontignan, un chantier d'implication jeunes a permis la seconde phase de réhabilitation du cimetière de Frontignan (3 085 €). À Sète, c'est la salle de sport Jean-Rigal située au Globe qui bénéficiera d'un lifting (5 610 €) d'ici la fin de l'année.

Cap sur l'insertion économique

Sète agglopôle méditerranée finance des opérateurs qui assurent l'accueil, l'accompagnement de publics en situation économique précaire ou exclus du système bancaire :
– l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) qui intervient pour accompagner et consentir des financements (microcrédits, assurance, prêts d'honneur) et assure des permanences dans les communes du territoire ;
– Renaissance 34 qui agit dans les quartiers prioritaires pour aider des femmes à aller vers l'emploi ; ,
– la BGE (Boutique de Gestion) à Sète, qui fournit un appui aux entrepreneurs issus des quartiers prioritaires et centres-villes, inexpérimentés dans la création ou le développement d'une activité ;
– l'APIJE, une association de recrutement solidaire qui a pour mission de mettre à disposition des salariés auprès des particuliers, collectivités et entreprises ;
– NQT (Nos Quartiers ont du Talent) qui parraine de jeunes diplômés bac +3 du territoire, aux ressources modestes et qui n'ont pas les réseaux pour décrocher un emploi (voir encadré). ■

Une clause « sociale » dans les commandes publiques

Sète agglopôle méditerranée intègre désormais dans certains cahiers des charges des contrats de la commande publique une obligation d'emploi de personnes rencontrant des difficultés socioprofessionnelles : demandeurs d'emploi de longue durée, jeunes de moins de 26 ans, sans qualification, sans expérience professionnelle et en difficulté d'insertion, bénéficiaires de minimas sociaux, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. Dans l'exécution de contrats de travaux, de services, ou de fournitures, les entreprises devront leur réserver un volume d'heures de travail. L'attribution du contrat est soumise aux mêmes critères de sélection de l'offre que pour les contrats habituels. Par ce dispositif, Sète agglopôle méditerranée associe les entreprises dans un engagement en faveur de l'emploi social et de l'intégration, renforce la cohésion sociale sur le territoire et participe au soutien de l'économie locale. Pour accompagner les entreprises candidates aux contrats de la commande publique, et afin de faciliter leurs démarches en matière de clauses sociales, l'agglo a développé des partenariats avec des acteurs associatifs (mission locale d'insertion des jeunes du bassin de Thau (M.L.I.J), Association pour l'insertion par l'économique (APIJE).

L'agglopôle renforce ses dispositifs pour l'emploi avec NQT

Depuis le 1er janvier dernier, l'agglo et « Nos Quartiers ont du Talent » ont mis en place un dispositif visant à favoriser l'insertion professionnelle de jeunes diplômés de moins de 30 ans, issus de quartiers prioritaires, de zones de revitalisation rurale ou de milieux sociaux modestes, et résidant dans l'une des 14 communes du territoire. Le 5 octobre, au théâtre Molière, dans le cadre d'un partenariat en faveur de l'égalité des chances et de l'insertion professionnelle entre l'agglomération et l'association NQT, jeunes diplômés en recherche d'emploi et cadres d'entreprises du territoire ont été réunis dans la petite salle du Théâtre Molière pour une soirée d'échanges et de partage d'expérience destinée à faire découvrir aux jeunes le dispositif de parrainage porté par NQT et les parcours de réussite des filleul(e)s et de leurs parrains et marraines venus témoigner de leur expérience. L'objectif pour l'association et l'agglo étant de donner envie aux diplômés en recherche d'emploi de s'inscrire dans la démarche pour trouver plus rapidement un emploi pérenne et qualifié et d'inciter davantage d'entreprises à se lancer dans l'aventure du parrainage. Des professionnels d'ores et déjà engagés dans la démarche étaient présents pour témoigner de leur expérience et répondre aux questions. Un temps d'échange a également été consacré aux jeunes autour d'un jeu de questions/réponses sur le thème des « Freins et solutions pour la recherche d'emploi ». Depuis le début de l'année, l'association NQT accompagne en Languedoc-Roussillon 108 jeunes diplômés Bac +3 et au-delà. Sur le territoire, 48 jeunes diplômés sont concernés par ce dispositif dont 21 toujours en suivi. 27 sont en attente de validation de leur inscription et 4 ont trouvé un emploi. L'opération a été financée à hauteur de 11 000 € par l'agglo.

3 questions à…

Émile Anfosso

► **Vice-président chargé de la Cohésion sociale, insertion et interventions en quartiers prioritaires de la Politique de la ville et adjoint au maire de Sète.**

Le nouveau centre commercial de l'Île de Thau ne renaîtra pas sur le même site.
E.A. : C'est exact. Les espaces libérés serviront au réaménagement des services publics. Mais il n'y a pas que le centre commercial dans le programme de rénovation même si c'est le projet phare. Sans attendre l'aval de l'ANRU, l'agglo est déjà passée à l'action dans le quartier avec la réhabilitation de la médiathèque Malraux, la création des jardins partagés Rakoukri, la transformation de l'ancien bowling en salle de sport, ou le projet d'un petit atelier de mécanique financé par la Ville, l'OPH et l'Agglo. À savoir que, conformément aux préconisations du Contrat de ville, l'ensemble de ce programme a été construit et discuté avec le Conseil citoyen de l'Île de Thau et les associations de commerçants.

De nouveaux dispositifs d'aide à l'insertion viennent d'être mis en œuvre ou le seront bientôt.
E. A. : Commençons par ce qui est déjà en place : la clause sociale dans une commande publique. Les marchés publics génèrent une activité économique qui crée des emplois. La clause sociale permet à des personnes en difficulté d'en bénéficier et de saisir l'opportunité d'un marché public de travaux, de services, ou de fournitures pour s'engager dans un parcours d'insertion durable. C'est une dynamique vertueuse. Quant à l'APP, il sera effectif dès janvier 2018. Pour le moment, l'agglo est en train de se doter d'une nouvelle compétence pour accueillir ce nouveau dispositif qui sera à l'échelle de l'agglomération un outil complémentaire aux actions de la MLIJ.

Et le CISPDR ?
E. A. : La prévention de la délinquance reste un objectif essentiel. Ce Conseil Intercommunal (voir p. 26) est en cours de création. Il s'agit d'élaborer une stratégie globale. Le point fort de ce dispositif, c'est la mise en commun des informations apportées par chacun de ses membres. Ce dialogue permanent entre professionnels, en lien avec les maires du territoire est un moyen de choisir au cas par cas la meilleure réponse. Mais il ne remplace en aucun cas les pouvoirs de police détenus par les maires.

APP : bientôt un nouveau dispositif de formation dans le giron de l'agglo

L'APP ou « Atelier de Pédagogie Personnalisée » de Sète, porté depuis 30 ans par la commune, sera transféré à Sète agglopôle méditerranée à partir de janvier 2018, sans interruption d'activité. L'APP est un label qui garantit une organisation pédagogique basée sur l'individualisation de la formation. Les personnes peuvent se former à leur rythme et selon leurs besoins dans les domaines des savoirs de base et de la bureautique. Chaque année, l'APP de Sète accueille environ 300 personnes sur plus de 20 000 heures de formation. Tout type de public, demandeurs d'emploi ou salariés, peuvent s'inscrire dans une démarche de formation tout au long de la vie. Objectif : la lutte contre l'illettrisme et la fracture numérique, l'acquisition du français langue étrangère, la préparation à des concours, la remise à niveau en amont d'une formation qualifiante, l'initiation et le perfectionnement des compétences en bureautique, l'obtention de la certification professionnelle CléÀ (validation d'un socle de connaissances et de compétences) et TOSÀ (certificat professionnel validant les compétences en bureautique). Avec un budget annuel de 200 000 €, financé à la fois par des fonds publics et des fonds privés, l'APP met en œuvre une ingénierie de formation agile qui s'adapte en permanence aux exigences et aux réformes de la formation professionnelle continue.

CONTACTS UTILES

ÉCONOMIE

► **MLIJ du Bassin de Thau**
Mission : accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, et répondre à leurs besoins et à leurs demandes en matière d'insertion sociale et professionnelle.
61 quai de Bosc 34200 Sète
04 67 18 38 02 / 04 67 18 38 09
contact@mlithau.fr

► **Initiative Thau**
Mission d'aide à tous les créateurs, repreneurs, développeurs d'entreprises en leur donnant un coup de pouce décisif dans le financement de leur dossier, jusqu'à la réussite économique de leur entreprise.
4 avenue d'aigues - BP 600 - 34110 Frontignan. Tél : +33 4 67 46 47 75 - www.initiative-thau.fr

► **Association APIJE**
Action : Espace Numérique d'Inclusion Socio-Professionnelle.
3 rue Louis-Blanc 34200 Sète
07 68 50 11 94
b.garrigues@apije.org

► **Association BGE**
Action CREACITES – centre social Villefranche et centre social Nicolas Gabino à Sète – sur RDV.
06 85 05 33 54
bge.fgil@gmail.com

► **Association ADIE**
Action : microcrédit et micro-assurance. Sète (centre social Gabino ; centre social Villefranche) ; Frontignan (C.C.A.S.) ; Marseillan (C.C.A.S.) ; Mèze (mairie annexe).
0 969 328 110 / 06 85 37 97 47
mmoubarik@adie.org

► **Association CIDFF**
Action : accueil de jour pour les femmes victimes de violences.
Cyber Espace, rue Robespierre quartier du Château vert 34200 Sète
04 67 72 00 24

HABITAT

► **Association Compagnons Bâtisseurs**
Action : autoréhabilitation accompagnée de logements.
04 67 92 55 30
cblanguedoc@compagnonsbatisseurs.eu

DÉTAIL DES FINANCEMENTS

État : 111 000 €
Département : 90 000 €
Région : 23 000 €
Sète agglopôle méditerranée : 262 000 € (28 % du total)
Fonds européens FEDER : 42 000 €
CAF Montpellier : 48 000 €
Fondation Abbé Pierre : 25 000 €
Prêt Action Logement : 100 000 €
Prêts Caisse des Dépôts et Consignations : 219 000 €
Autofinancement O.P.H. : 9 000 €

Une résidence pour les jeunes

« Sévigné », c'est le nom de la nouvelle résidence pour les jeunes travailleurs, apprentis et étudiants inaugurée au 19 de la rue Pascal, à Sète.

15 studios de 18 à 24 m², une grande terrasse, une cuisine collective, une salle de jeu, un local pour deux-roues, une cour arborée : c'est désormais le profil de cette résidence pour jeunes travailleurs et étudiants située à quelques pas du centre-ville, qui allie esthétique et confort. Le bâtiment fut en son temps une école, puis dans les années 90, le siège de l'Agence départementale de la solidarité. Après la traditionnelle coupe du ruban tricolore, officiels et partenaires ont effectué une visite des lieux, avant de se réunir dans la cour. *« Cette opération malgré sa taille modeste, est une opération remarquable à plusieurs points de vue »*, a déclaré Émile Anfosso, vice-président d'agglomération chargé de la Cohésion sociale, de l'insertion et des interventions en quartiers prioritaires de la Politique de la ville, et adjoint au maire de Sète. *« Elle satisfait un besoin affirmé de structure d'hébergement pour les jeunes* [rejoignant ainsi] *les besoins de l'économie locale, et a rassemblé les agréments de très nombreuses collectivités et structures diverses, qui ont permis de mettre en place un taux de subvention exceptionnel de 65 % pour un financement total de 929 000 €. Ce financement exceptionnel nous a permis de réduire au mieux la redevance annuelle qui sera réglée par Habitat Jeunes* [...]. *De plus, ce programme a été livré avec un mois d'avance sur le délai contractuel, nous permettant ainsi d'accorder à Habitat Jeunes, un mois de mise à disposition gratuit.»*. À noter également que pour ce projet acquisition-amélioration, une majorité d'entreprises locales ont été mises à contribution.

Loger nos jeunes travailleurs

François Commeinhes a de son côté replacé cette opération dans son contexte : une politique volontariste et ambitieuse en matière d'habitat menée par la Ville de Sète et l'agglopôle. *« Il faut que sur notre territoire, quels que soient son âge et ses moyens, chacun puisse trouver un logement correspondant à ses besoins. Parmi nos populations, j'accorde une attention toute particulière à la jeunesse. À ces jeunes travailleurs et étudiants méritants, qui n'ont pas la chance d'avoir des parents qui puissent les soutenir et se porter caution, le rôle de nos collectivités est de les aider et de les accompagner. C'est tout le sens d'un tel programme d'habitat, et nous allons continuer dans cette voie. Nous avons l'ambition de multiplier ces structures sur l'ensemble du territoire de l'agglopôle »*. Et d'évoquer pour conclure les travaux rue de la Révolution et la création de 200 logements par an : *« J'ai d'ores et déjà demandé à l'OPH de réaliser un projet similaire dans le quartier Révolution. On n'a pas fini le travail tant il reste à faire »*. ■

Photovoltaïque : bonne ou mauvaise idée ?

Analyser le cas de votre logement est primordial avant d'installer des panneaux solaires.

Pour vous, « l'autoconsommation » est d'abord un moyen de réduire votre facture d'électricité. C'est d'ailleurs l'argument principal de la plupart des entreprises qui démarchent parfois abusivement autour de ce système. Alors attention : pour une installation résidentielle, sans la mise en place d'un système de stockage (très onéreux), on ne peut espérer consommer qu'une partie de ce que l'on produit sur place. Et l'utilisation du réseau électrique reste indispensable. Sachant qu'une partie de la facture représente des coûts fixes indépendants de la consommation d'énergie (tel que le coût de l'abonnement), l'enjeu est donc d'estimer le montant de cette réduction afin d'évaluer si l'offre est intéressante ou pas.

Ce qu'il faut savoir

Il faut bien prendre en compte la production qui pourra être consommée sur place, par rapport à la consommation totale de votre logement. À partir de là, voici plusieurs éléments de compréhension :

– La production se fait en journée alors que la consommation d'énergie se concentre le soir.

– Pour consommer sur place le maximum de ce qui sera produit, donc pour que production et consommation coïncident, encore faut-il connaître le profil de votre consommation.

– Avant de vous lancer dans une démarche d'autoconsommation, il faut tout d'abord réduire les consommations électriques de votre logement (rénovation énergétique du logement, matériel efficace, chasse aux gaspillages en général) pour que les besoins puissent être au maximum couverts par l'autoproduction.

– Attention au surcoût d'une «box de régulation» : cet équipement risque de vous être de peu d'utilité pour augmenter le taux d'autoconsommation car peu de charges électriques peuvent être programmées en heures solaires.

– L'installation globale n'est pas éligible au crédit d'impôt. Seule la « box de régulation » peut l'être.

Attention au démarchage abusif

Pour être sûr que l'installation qui vous est proposée est bien conforme à vos besoins et à vos moyens, Sète agglopôle méditerranée offre aux habitants des 14 communes de son territoire un service de conseil gratuit dédié aux économies d'énergie par l'intermédiaire de GEFOSAT, une association spécialisée dans la maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables. L'Espace Info Energie de l'association vous recevra sur rendez-vous pour répondre à toutes vos questions, vous accompagner dans vos démarches et analyser vos devis. ■

► Association GEFOSAT – Espace INFO-ENERGIE
Tél : 04 67 13 80 94 du lundi au vendredi de 9 h à 13 h.

Des fêtes de fin d'année éco-responsables

Avez-vous une idée de la consommation électrique d'une maison et d'un jardin richement décorés ? Voici un bref calcul :

- **1 guirlande à LED de 4 W et 1 guirlande avec mini-ampoules de 50 W dans le sapin ;**
- **2 guirlandes extérieures « stalactites » à LED de 12 W ;**
- **1 guirlande tube à LED de 9 mètres de long de 147 W ;**
- **1 animal décoratif à LED à poser de 25 W ;**
- **1 sapin décoratif à LED à poser de 20 W ;**
- **1 décor « Père Noël » à poser de 25 W ;**
- **3 décors de fenêtre à LED de 12 W chacun.**

Au total, ces illuminations ont une puissance de 331 W. En restant allumées 4 heures par jour pendant 30 jours, elles consomment 39,7 kWh et représentent ainsi à elles seules l'équivalent de la consommation d'1,5 mois d'éclairage du logement. Pour diminuer votre facture d'électricité, évitez d'allumer vos guirlandes la journée et de les laisser toute la nuit. Éventuellement, choisissez un modèle doté d'un minuteur. D'autre part, choisissez des modèles économes avec des LED (jusqu'à 10 X moins consommatrice qu'une ampoule traditionnelle). Vous pouvez également privilégier les décorations et guirlandes sans éclairage et confectionner vous-même vos décorations. Pour limiter plus largement l'impact environnemental, pensez aussi à certaines catégories de déchets qui peuvent s'accroître de plus de 10 % en période des fêtes et aux déplacements qui augmentent vers les principaux sites commerciaux. On peut réduire la production de déchets en limitant les emballages, utiliser des cadeaux dématérialisés, réutiliser les décorations plutôt qu'en racheter, recourir aux transports publics pour ses déplacements, acheter des produits locaux, éthiques, écolabellisés… : les bonnes pratiques à adopter ne manquent pas pour des fêtes plus éco-responsables !

De nouvelles idées pour un nouveau périmètre

Installé dans sa nouvelle configuration le 1er juin dernier et fort de 102 membres particulièrement engagés, le Conseil de développement a pour vocation d'être force de propositions.

Présidé par Jean-Guy Majourel, le nouveau Conseil de développement de Sète agglopôle méditerranée a choisi l'innovation comme cap commun à ses 3 groupes de travail. Il s'est également enrichi d'un comité prospectif et de la présence à ses côtés de Mme Éliane Rosay, maire de Bouzigues, vice-présidente de l'agglomération, qui assurera la liaison de ce Conseil avec les élus de l'agglomération afin de partager efficacement les travaux portés par chacun des groupes. Découverte.

« L'innovation, levier de développement pour le territoire »

Ce premier groupe de travail est co-animé par Laurence d'Allaine, Sylvain Bonnet et Ghislain Soto. Ensemble, ils ont structuré leur réflexion autour de 3 axes : les biotechnologies, les métiers traditionnels et le sport/bien-être. Les membres de ce groupe s'interrogent, dans ces domaines, sur la manière dont les nouvelles technologies pourraient être mises en œuvre au service du développement économique et de l'image du territoire.

« Mieux vivre ensemble sur le territoire »

Ce groupe 2 est co-animé par Antoine Caron, Agnès Rousseau et Bruno Vandermeersch. Les membres vont réfléchir sur la révision, actuellement en cours, du Plan de Déplacements Urbains (PDU) où il sera essentiellement question ici de déplacements et de mobilité. Le groupe

Jean-Guy Majourel

Président du Conseil de développement

« Je suis très heureux et honoré confie Jean-Guy Majourel, d'animer ce Conseil de développement riche de personnalités très différentes venant d'horizons parfois diamétralement opposés. Cette grande diversité constitue une force formidable. Comme l'an passé, notre bureau est constitué des co-animateurs des 3 groupes de travail, enrichi du comité prospectif, composé de Jacques Carles, Christian Hernandez et Agnès Rousseau. Ensemble, nous réfléchissons pour les générations futures, chacun à notre manière, avec des approches nouvelles. »

Éliane Rosay

Vice-présidente de l'agglo, notamment déléguée aux relations avec le Conseil de développement

« Nous avons souhaité, en plein accord avec le Président de l'agglo François Commeinhes,faire du Conseil de développement, un laboratoire d'idées mais aussi une sorte d'aiguillon qui est en prise directe avec la société civile. C'est toujours avec plaisir et énergie que je me fais le relais de mes collègues vice-présidents lorsqu'ils me demandent de saisir le Conseil pour apporter un avis, quel qu'en soit le domaine. À titre d'exemple, le conseil a été saisi récemment sur la redynamisation des centres villes et la mobilité. Ce groupe d'une centaine de personnes nous éclaire en se positionnant dans la prospective à long terme donc, dans un espace-temps différent de celui des élus et de celui de l'administration qui trace ici admirablement bien son chemin. Nous avons comme but commun de penser notre territoire sur des échelles différentes, nous attendons du Conseil de développement, un regard différent, une approche autre que celle que nous aurions pu avoir, c'est parfois surprenant mais toujours enrichissant ».

devra aussi émettre un avis sur le Plan Local de l'Habitat. Par ailleurs, déjà engagée sur la journée de l'éco-mobilité, en lien avec les services de l'agglomération, l'équipe participera activement à la reconduction de ce PLH l'an prochain.

« Lagunes et garrigues au cœur du territoire »

c'est le thème du groupe 3, co-animé par Jacques Dietrich, Jean-Luc Midoux et Bernard Orsini. Ensemble, ils se concentrent sur l'amélioration de l'accessibilité aux berges de la lagune de Thau. Pour cela, ils travaillent en partenariat, entre autres, avec les élèves de l'école d'architecture de Montpellier. Un sous-groupe s'est emparé d'une réflexion autour de ce qui a été nommé « La route de l'huître », un autre est engagé sur les espaces verts que sont la Gardiole et le massif de la Mourre.

Voici présentés ici les grands axes de travail retenus. Ces thématiques peuvent aussi être amenées à s'enrichir selon l'évolution des travaux mais aussi en fonction des saisines faites par l'agglomération.

Lors des prochains numéros de ce magazine, les travaux des 3 groupes de travail vous seront présentés avec plus de détails. Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements ou si vous envisagez de rejoindre l'un des groupes, alors n'hésitez pas à rencontrer l'équipe. ■

► Contact : conseildedeveloppement@thau-agglo.fr, Anne-Sophie Guéniot, chargée de mission, 04 67 46 47 97.

L'agglo veille à son environnement

Afin de préserver le cadre de vie et l'attractivité de son territoire, l'agglo poursuit son action en faveur de la protection et de la mise en valeur de son patrimoine naturel.

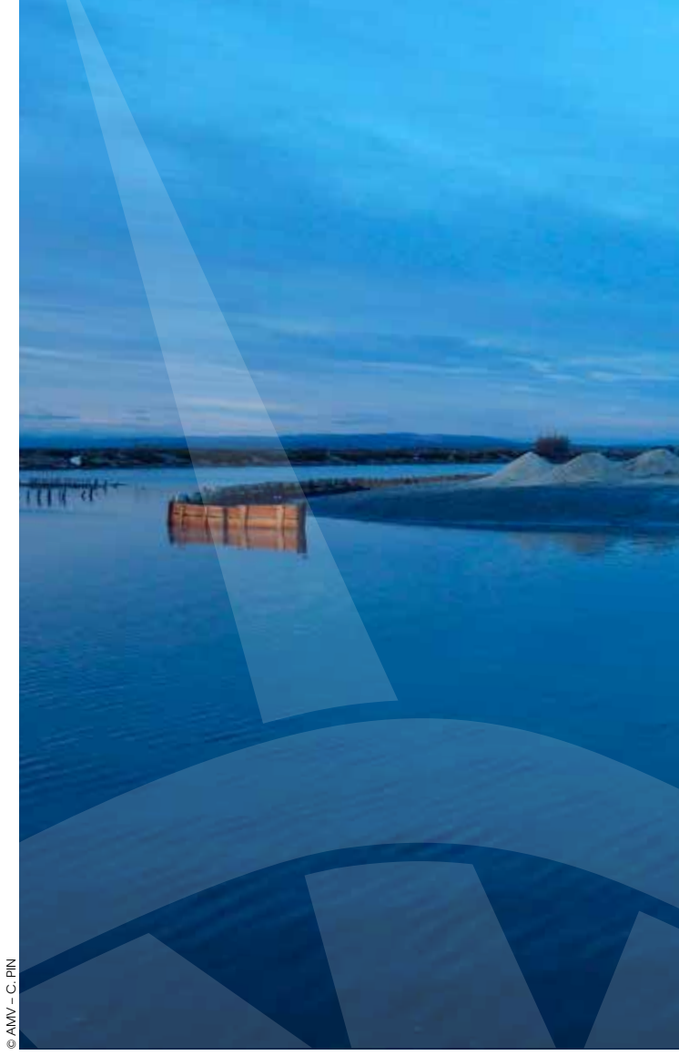

© AMV – C. PIN

Une digue cinquantenaire restaurée

Des interventions régulières sur les anciens Salins de Frontignan permettent d'entretenir ce patrimoine culturel.

Aujourd'hui propriété du Conservatoire du Littoral, ce patrimoine, qui retrace les activités humaines passées au cœur de nos lagunes méditerranéennes, est en danger. Au fil des ans, l'étang d'Ingril force contre la digue Sud des Salins et fragilise dangereusement cette dernière à chaque automne. Les forts vents de Sud Est forment une houle qui crée des vagues suffisamment importantes et puissantes pour mettre à mal la structure ancestrale de cette digue en pierre sèche datant de la fin de l'activité salinière en 1968. Une dizaine de brèches a été recensée, mettant à mal la sécurité du public qui pratique des activités de loisirs sur le site (vélo, randonnée). De plus, si l'étang rentrait dans les Salins, nous perdrions alors un patrimoine paysager, faunistique et floristique d'importance, qui caractérise nos zones humides. Le service Espaces naturels de Sète agglopôle méditerranée, en accord avec le Conservatoire du Littoral, a pris les choses en main pour intervenir et lancer les travaux. Le but étant, avant les premiers « coups d'étang », de colmater ces brèches tout en gardant cette continuité paysagère de murets en pierres sèches qui fait face à l'étang. Les agents de l'agglopôle, appuyés par l'association ALM (Agent du littoral méditerranéen), se sont mobilisés durant presque 3 semaines pour réaliser cet ouvrage qui demande une expertise particulière de construction et force physique. Les travaux se sont achevés fin septembre afin d'assurer à nouveau la sécurité des usagers et la protection du salin en attendant un travail d'étude plus important à venir dans les prochains mois. ■

Protection des oiseaux

Un nouvel îlot de nidification vient d'être restauré sur les salins de Villeroy grâce au programme Life+envoll

Le premier îlot du site a été créé en 2011 dans le Bassin « Ouest » des salins de Villeroy. Il accueille depuis, une très forte colonie de laro-limicoles. Cependant, sans protection anti batillage à l'époque, celui-ci s'est très fortement érodé. Grace au programme Life+envoll, qui finance 50 % de l'équipement, une restauration importante presque totale vient d'être réalisée par l'entreprise Cellier. Saluons au passage, Monsieur Cellier, pionnier de ce type d'ouvrage qui prend sa retraite, après avoir refait un dernier îlot de surface d'environ 26 mètres de long sur 22 mètres de large, protégé cette fois par une ceinture de palplanches en bois (protection antibatillage) installée avec l'aide des agents de Sète agglopôle méditerranée. 10 m³ de sable coquillier ont été déposés à sa surface et laissés en tas. ■

La Gardiole rejoint le Topo guide

Les premiers sentiers de Petites randonnée de la Gardiole, labellisés par la Fédération Française de Randonnée, intègrent le Topo guide *L'Hérault …à pied.*

Le plan de gestion de la Gardiole, délibéré en 2016, avait conduit à déterminer un certain nombre de sentiers dits de « petite randonnée » raisonnablement imaginés à l'échelle du massif. Il y a à peine un an, l'agglo signait une convention de partenariat avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault pour leur faisabilité. Exploit réussi puisque 2 parcours sont prêts, au départ de l'abbaye Saint-Félix-de-Montceau à Gigean : le premier intitulé « Saint-Félix en Gardiole » d'une distance de 14,5 km (durée 4 h 30) et l'autre plus court intitulé « Autour de l'abbaye », variante plus courte d'une distance de 9,5 km (durée 3 h).

Le balisage, composé d'un panneau de départ, de poteaux directionnels avec lames directionnelles, de jalons bois et de marquages à la peinture a été confié au Comité de Randonnée Pédestre de l'Hérault et à l'Office National des Forêts. Le projet bénéficie d'une subvention du Département de l'Hérault. Leur entretien sera suivi par les agents de Sète agglopôle méditerranée intervenant sur le massif. Ces sentiers ont pour vocation de développer des pratiques sportives de qualité mais encadrées, de sorte à préserver du public d'autres lieux du massif à protéger du dérangement. La dernière édition du Topo guides *L'Hérault… à pied* intègre désormais les sentiers de la Gardiole qui viennent rejoindre les sentiers des Aresquiers et de Villeneuve. ■

L'agglo « met le paquet » sur les ZAE

29. C'est le nombre de ZAE que gère aujourd'hui Sète agglopôle méditerranée. Réparties sur 275 hectares, elles représentent 800 entreprises et près de 6000 emplois.

C'est l'aboutissement d'un dossier initié en 2014, lorsque les élus du conseil d'agglomération de l'ex « Thau agglo » déclaraient d'intérêt communautaire 15 zones d'activités économiques jusqu'ici gérées par les communes, et transféraient leur gestion à l'agglo. Une décision destinée à normaliser l'action territoriale en évitant les différences de traitement entre les parcs d'activités. Le nombre total de ZAE sous la coupe de l'agglomération passait alors à 18. Dans la foulée, un montant de travaux portant sur la voirie, les réseaux, l'éclairage et la signalétique était arrêté, et une première enveloppe de 14 M€ TTC budgétisée. Elle permet la requalification de 5 parcs d'activités : Massilia à Marseillan, La Clau à Gigean (en cours), La Peyrade à Frontignan, les Eaux Blanches et le Parc Aquatechnique à Sète (à venir prochainement) et la réalisation de travaux d'urgence sur Balaruc Loisirs. Ces chantiers vont s'échelonner jusqu'en 2019, mais pour La Clau à Gigean et Massilia à Marseillan, gérés en régie directe par Sète agglopôle méditerranée, ils ont respectivement débuté le 28 août et le 11 septembre 2017.

Un investissement économique sans précédent

14 M€ d'ici 2020 pour requalifier 113 hectares sur lesquels 312 entreprises sont implantées et 1320 personnes travaillent : c'est le plus important projet d'investissement économique lancé par l'agglo. Les 5 ZAE prioritairement éligibles à une réhabilitation ont été identifiées à partir de critères économiques, sociaux, fiscaux, et géographiques, en rapport avec les besoins d'aménagement de l'agglomération (localisation et accessibilité). Il s'agit d'améliorer l'accueil des entreprises existantes et d'en attirer de nouvelles sur le territoire. Le 12 septembre dernier, lors d'un petit-déjeuner de présentation à la presse, organisé au sein de la « base de vie » du chantier de la ZAE de l'Embosque à Gigean, François Commeinhes, Président de l'agglopôle, déclarait : *« Notre territoire à la chance d'être situé au carrefour d'axes de communication avec l'A9 et l'A75 mais aussi d'assurer un lien route/rail en liaison avec le port de Sète. Il est donc logique d'être aux côtés de celles et ceux qui, chaque jour, cherchent à développer leurs activités et à créer de l'emploi ».*
Le vice-président délégué au développement économique, Yves Michel, a également annoncé une intervention immédiate quant au déploiement d'une nouvelle signalétique sur toutes les ZAE, en complément du jalonnement routier pris en charge par le Département. ■

Frontignan – Barnier

Villeveyrac – Malpasse

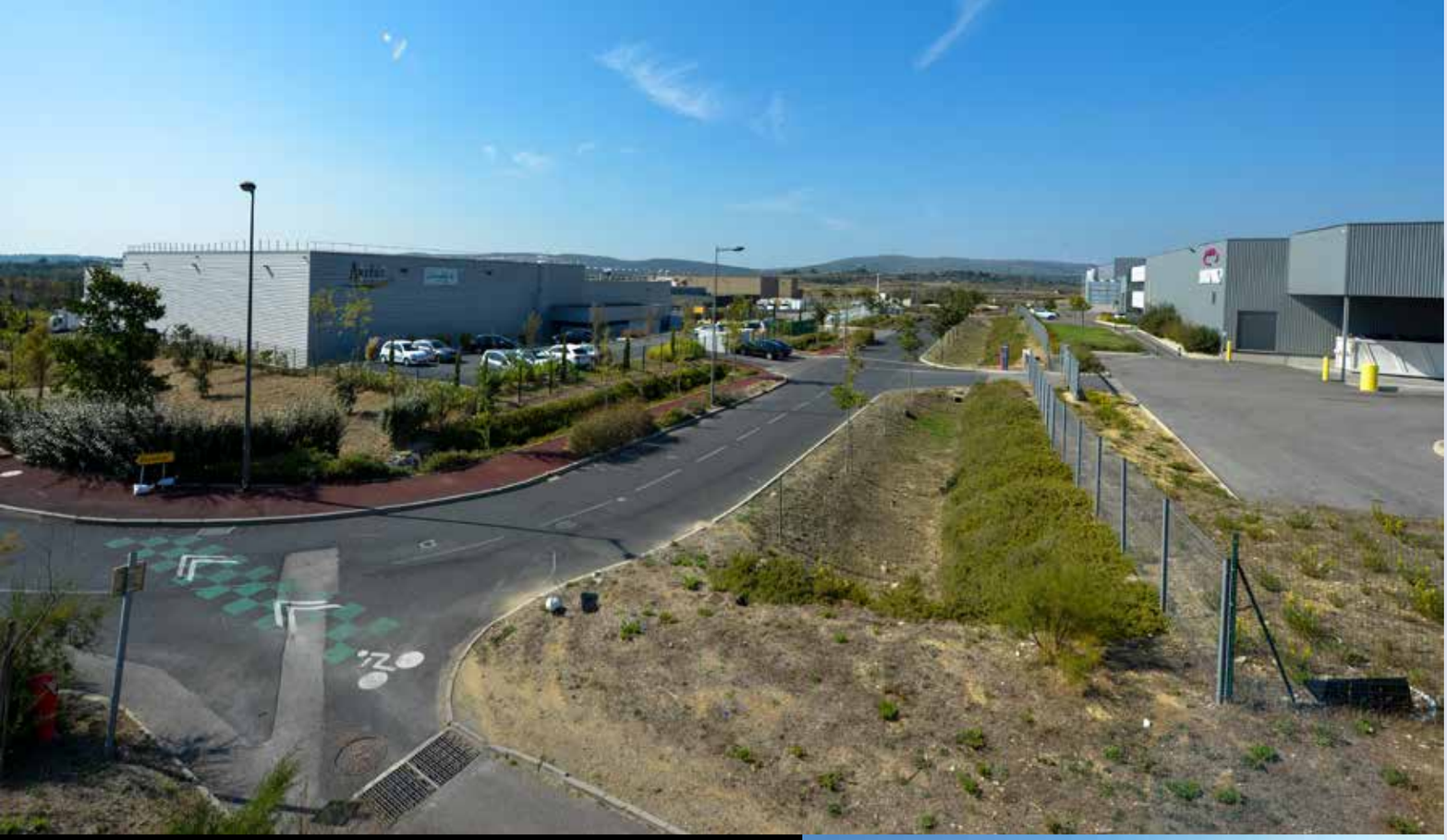

Gigean – Embosque

Relance de la commercialisation des ZAE

ZAE de l'Engarone : des parcelles disponibles à la vente immédiatement

Créée en 2010, le parc d'activités de l'Engarone à Mèze est à vocation plutôt artisanale et de petite industrie. 36 lots sont proposés sur 34 000 m². Prix moyen de vente : 74 € HT le m². Les terrains sont viabilisés. Ils sont disponibles immédiatement.

L'ancien site Flexsys réaménagé en lotissement d'activités

L'agglomération va aménager, sur les 11 ha de l'ancien site Flexsys situés sur le parc d'activités des Eaux-Blanches à Sète, 20 parcelles destinées à accueillir des entreprises (activités de sports et de tourisme nautiques, sécurité maritime, ressources en énergie bleue et thermale, écologie et gestion des écosystèmes marins et lagunaires, aménagement du littoral, infrastructures et transports maritimes). Parcelle : entre 80 et 105 € HT. Montant total de cette opération : 9,7 M€ HT.

La ZAE de l'Embosque va s'agrandir

À moyen terme, la ZAE de l'Embosque à Gigean va s'agrandir sur 74 000 m². Ce projet s'inscrit dans le cadre de la révision du PLU de la commune de Gigean actuellement en cours. 32 lots entre 1 000 et 2 500 m² seront proposés. Le permis d'aménager sera déposé courant 2018, en fonction des dernières acquisitions foncières.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se renseigner auprès de l'agglomération : Gérard Ollier, service économique (g.ollier@agglopole.fr).

Sète – Flexys

Mèze – Engarone

Trois questions à…

Yves Michel

Vice-président de Sète agglopôle méditerranée délégué au développement économique

Quels sont les leviers mobilisés par Sète agglopôle méditerranée pour dynamiser l'emploi et l'entrepreneuriat sur le territoire ?
Y.M. : Quand une collectivité comme la nôtre investit plus de 14 M€dans ces parcs d'activité économique, c'est bien la preuve de la confiance accordée aux entreprises du territoire pour aller de l'avant, investir et au final embaucher.
De plus, nous soutenons la création d'entreprises par la participation financière à Initiative Thau qui octroie des prêts d'honneur et accompagne les porteurs de projets. Nous accordons également des subventions pour les constructions de bâtiments professionnels. Voilà donc un aperçu des leviers mobilisés.

Que va-t-il se passer pour les nouvelles ZAE issues de la fusion avec la CCNBT ?
Y.M. : Les ZAE qui viennent d'intégrer Sète agglopôle méditerranée vont connaître la même procédure utilisée précédemment par Thau agglo. Nous allons d'abord poser un diagnostic sur l'ensemble des ZAE, puis définir un programme de travaux concerté et partagé, et enfin établir le calendrier de réalisation selon les critères retenus. Nous ne perdons pas de temps car de notre efficacité dépend l'emploi du territoire.

Qu'entendez-vous par pépinière et hôtel d'entreprise sur le site Flexsys ?
Y.M. : La ZAE des Eaux Blanches va accueillir la pépinière et l'hôtel d'entreprises. C'est un lieu où les créateurs d'entreprises pourront bénéficier d'une mutualisation de services communs, d'une émulation liée à leur rencontre et d'un coût avantageux pendant une durée limitée.
La thématique prioritaire est l'économie bleue comme pour les entreprises nouvelles qui viendront s'installer sur le site Flexys. L'hôtel d'entreprises permettra de prolonger l'hébergement de ces nouveaux établissements.

Gigean – La Clau

Les travaux en détail

Parc d'activités de La Clau

Créé par vagues successives entre 1991, 2000 et 2008, le parc (La Clau I, II et III), de Gigean, accueille 43 entreprises représentant 460 emplois. Durée des travaux : 7 mois avec une réception prévue le 29 mars 2018. Montant de l'opération : 925 102 € HT hors MOE (maîtrise d'œuvre).

Parc d'activités Massilia

Créé entre 1975, 1984 et 2008, le parc d'activité Massilia de Marseillan, accueille 37 entreprises représentant 249 emplois. Durée des travaux : 8 mois, découpée en 3 phases. Livraison prévue le 27 avril 2018. Montant de l'opération : 1 233 700,70 € HT hors MOE.

Parc d'activités de la Peyrade

Créé en 1982, il accueille aujourd'hui 31 entreprises représentant 319 emplois. Début des travaux : début 2018. Durée estimée : 10 à 12 mois. Montant prévisionnel de l'opération : 1 863 000 € HT hors MOE.

Parc Aquatechnique

Créé en 1990 à Sète, il accueille aujourd'hui 127 entreprises représentant 664 emplois. Début du chantier : courant décembre. Durée estimée : 8 mois. Montant prévisionnel de l'opération : 1 932 950 € HT hors MOE.

Les Eaux-Blanches

Créé en 1970 à Sète, ce parc accueille 72 entreprises représentant 713 emplois. Il intégrera également la création du lotissement d'activités sur l'ancienne friche industrielle Flexsys. Début du chantier : début 2018. Durée estimée : 10 à 12 mois . Montant prévisionnel de l'opération : 5 146 000 € HT hors MOE (dont 3 146 000 € pour la requalification).

TRIBUNE LIBRE

Le service public, pour plus de propreté sur ce territoire

La convention de groupement de commande publique votée le 9 octobre au Conseil municipal de Sète par les Elus de François Commeinhes et par sa majorité le 19 octobre 2017 à l'Agglo n'est en vérité qu'une privatisation par étape des services du nettoiement et de la collecte des ordures ménagères.
À Sète comme à l'Agglo, nous nous y sommes farouchement opposés.
L'eau potable, l'assainissement, les transports, l'éclairage public, la restauration collective, aujourd'hui c'est au tour de la collecte des déchets et du nettoiement.
Il ne restera bientôt plus de service public sur ce territoire.
Il y a un lien étroit entre l'attaque frontale conduite depuis 10 ans par les Gouvernements successifs depuis Sarkozy, Hollande, et aujourd'hui Emmanuel Macron contre les politiques publiques et les décisions qui sont prises sur ce territoire réduisant petit à petit le service public de proximité au profit du privé.
Bafouant les promesses faites au personnel, balayant d'un revers de main l'opposition des Agents et de toutes les organisations syndicales unanimes FO, CGT, CFDT, Monsieur François Commeinhes, Maire de Sète et Président de Sète Agglopôle passe outre, ignorant les contre-propositions faites par les Elus de l'Opposition à Sète et les Elus de Thau Avenir à Sète Agglopôle.
Ce que veut la population, ce n'est pas la privatisation du service public, c'est que le service public marche mieux.
La privatisation ne répond ni à l'attente du service, ni à l'attente du personnel, ni à l'attente des usagers.
Il y a mieux à faire que privatiser, la création d'une grande régie publique à autonomie financière couvrant l'ensemble des missions collecte, tri et nettoiement sur la base d'un contrat d'objectif de haute performance à Sète comme sur l'ensemble du territoire de l'Agglo apporterait une réponse innovante en matière de propreté et permettrait ainsi de consolider le service public sur tout le territoire.
Ce dossier doit devenir désormais l'affaire de toute la population.

Véronique Calueba-Rizzolo
Sébastien Andral
François Liberti
Max Savy
Les Elus Communautaires de l'Opposition « Thau Avenir »

MOTION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Dans le projet de loi des finances pour 2018, le gouvernement prévoit de réorienter la politique nationale du logement. Un des axes de la « stratégie logement » annoncé par le ministre, prévoit notamment la baisse des APL et des loyers sociaux, compensée par une baisse des loyers imposée aux organismes de logements sociaux qui permettrait d'alléger le montant des allocations logements versées par l'État à 2,3 millions de locataires.
Le modèle économique du logement social français repose sur le principe de financements de long terme – composés à 75 % par des emprunts (auprès de la CDC), de fonds propres des bailleurs sociaux (14 % en moyenne) et le reste relevant de subventions de l'État et des collectivités locales- et de fixations de loyers très encadrés.
Sète agglopôle méditerranée souhaite exprimer ses inquiétudes suite à ces annonces. En effet, les conséquences que nous relevons aujourd'hui sont de natures différentes, mais vont impacter significativement notre bailleur social de rattachement, Thau Habitat Sète, qui compte 1871 logements concernés par l'APL sur un total de 3029. En effet, d'ores et déjà nous estimons :
– la baisse significative des recettes en 2018 à hauteur de 1 126 000 € sur un total prévisionnel de 12 M€ ;
– un assèchement de sa capacité d'investissement qui va impacter la capacité de production, de réhabilitation et d'entretien du parc ;
– le risque d'endettement à terme avec les effets induits pour notre collectivité qui garantit les emprunts des bailleurs sociaux (depuis 2012 nous avons garanti + de 62 M€.
Ces mesures nous amèneront immanquablement à réviser, de concert avec Thau Habitat Sète, sa politique d'investissement, au moment même où l'office s'apprête à engager pour 6 ans sa nouvelle Convention d'utilité sociale avec l'État. Cela au détriment du secteur du bâtiment, secteur créateur d'emplois et de dynamisme dans l'investissement, mais aussi au détriment de la qualité du service rendu aux locataires, notamment sur les volets de la gestion de proximité et de l'entretien du parc.
Le territoire du Bassin de Thau est classé en zone tendue, 6 communes relèvent de l'art. 55 de la loi SRU.
La production de logements locatifs sociaux et le rattrapage sont une des priorités du mandat des élus communautaires. Grâce aux moyens financiers, humains et techniques mis en place pour accompagner notre PLH 2012/2017, le taux de production est en moyenne de 180 logements sociaux par an. Plus de 49 % de la production est réalisée par Thau Habitat Sète qui se mobilise à la fois sur les réhabilitations dans les centres anciens en particulier sur les périmètres de la politique de la ville et du PNRQAD et sur les constructions neuves. Bien souvent au prix de montages techniques et financiers complexes.
Aussi, face à la remise en cause du modèle social du logement français et afin d'assurer durablement la poursuite de nos missions d'intérêt général, il est impératif de prendre en compte nos réalités et nos spécificités territoriales, particulièrement sur un territoire dont la grande majorité des habitants est éligible au logement social. Les bailleurs sociaux sont des acteurs incontournables des politiques économiques, de l'emploi, de la cohésion sociale et de l'aménagement de nos territoires.
Soucieux de ne pas fragiliser notre pacte républicain, les élus de Sète agglopôle méditerranée demandent le retrait de ces propositions.

Les infos des communes

BALARUC-LES-BAINS / BALARUC-LE-VIEUX / BOUZIGUES / FRONTIGNAN / GIGEAN / LOUPIAN / MARSEILLAN / MÈZE / MIREVAL / MONTBAZIN / POUSSAN / SÈTE / VIC-LA-GARDIOLE / VILLEVEYRAC

Une nouvelle gendarmerie

BALARUC-LES-BAINS

Depuis le 16 septembre dernier, la caserne de gendarmerie de Balaruc-les-Bains est ouverte au public. C'est sur un terrain de 6400 m² limitrophe à Balaruc-le-Vieux, que ce bâtiment s'érige désormais. Celui-ci est composé d'un bâtiment administratif avec bureaux, zone d'accueil du public, locaux techniques, salles d'audition, ainsi que deux cellules, pour le bon fonctionnement d'une brigade d'une vingtaine de gendarmes. Un garage et une cour d'honneur complètent cet équipement public. Premier du genre dans la station thermale, ce bâtiment répond à une demande forte de la population et des visiteurs. Il vient compléter les moyens déployés par la Ville en matière de protection du cadre de vie et notamment le système de vidéo-protection déployé dans tous les quartiers, avec 14 caméras supplémentaires sur le dispositif de vidéo-protection lancé en 2014. À terme, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire communal avec un dispositif comprenant une soixantaine de caméras.

Badgez, chargez, roulez !

LOUPIAN

Une borne de recharge pour les véhicules électriques et hybrides Reveo a été installée le mois dernier aux abords du centre socioculturel Nelson Mandela. Pour utiliser ce nouvel équipement, financé par Sète agglopôle méditerranée et Hérault Energies, rien de plus simple : il vous suffit de vous connecter au site www.reveocharge.com et commander votre badge. Vous pourrez ensuite profiter du réseau de bornes de recharges Reveo déployé sur toute la région.

VIC-LA-GARDIOLE

La Semaine Bleue

Lors de la Semaine Bleue 2017, dont l'objectif est de promouvoir l'intergénérationnalité, le CCAS de la commune de Vic-la-Gardiole a eu grand plaisir à organiser un loto pour les séniors et les enfants de l'ALSH de Vic. Le 11 octobre, une centaine de « joueurs » est venue tenter sa chance et déguster les crêpes préparées par le Service Jeunesse, un beau moment d'échange et de partage pour les grands et les petits…

Les écoles à la pointe du numérique

MÈZE

Depuis la rentrée 2017, 100 % des 25 classes élémentaires sont dotées de tableaux numériques interactifs (TNI), conçus pour une utilisation scolaire optimale. Mèze peut se vanter d'être la ville à la pointe de l'innovation numérique à l'échelle de tout le département de l'Hérault. Des appareils qui peuvent s'utiliser comme un tableau noir classique sur lesquels on peut écrire ou dessiner avec un stylet, enregistrer le travail effectué, ouvrir plusieurs fenêtres actives, insérer des images, lire des vidéos, afficher des livres numériques en mode interactif… Grâce au clavier wifi, l'élève peut écrire au tableau depuis sa table. L'ensemble des élèves et des professeurs des écoles de Mèze ont accueilli ces tableaux avec un immense enthousiasme. Au-delà de l'aspect purement technologique, les TNI offrent aux enseignants de nouvelles perspectives pédagogiques. Les élèves, déjà pour la plupart parfaitement à l'aise avec les environnements numériques et interactifs, portent une attention accrue à des cours rendus plus vivants et plus ludiques. Par ailleurs, les écoles maternelles de la ville ont été équipées d'ardoises numériques adaptées à l'apprentissage des plus petits.

L'Hôtel de Ville fait peau neuve !

MIREVAL

Toujours plus vétuste, année après année, la façade extérieure de la mairie est en cours de réhabilitation ! Suite à l'inauguration en mai 2016 du site vitrine de la Ville de Mireval, la collaboration avec un street-artiste avait dégradé quelques pans de crépi. À l'issue des naturellement longues démarches entre les assurances respectives de l'artiste et de la commune, il a été acquis, cet été 2017, que la mairie de Mireval devait être réhabilitée suite au préjudice subi. L'occasion, du coup et la nécessité, de lui offrir un ravalement de façade intégral souhaité par toutes et tous. La première tranche s'achève en novembre, la deuxième est prévue pour 2018. En attendant Noël et son lot de lumineuses perspectives pour l'embellissement de la place de la mairie.

Concordia

BOUZIGUES

Smilla, Daniela, Katarina, Tyana, Victoria, Citlalli, Karim, Emiliano, Amaury, Jordi, aidés de leurs animateurs Régis et Camille… Du 6 au 20 septembre dernier, tous ces jeunes ont œuvré dans la joie et la bonne humeur à la rénovation dans les règles de l'art d'un mur en pierres, sis chemin des Aiguilles, dans le cadre de l'association Concordia. Venus d'Allemagne, de Serbie, d'Ukraine, du Mexique, de la Belgique ou de la République tchèque, ils ont pris également le temps de visiter notre région et découvrir notre village dans sa vie quotidienne. Voici un bel exemple de partage interculturel et intergénérationnel !

Concours de Miss 2018

POUSSAN

C'est dans une ambiance chaleureuse, bienveillante et festive que se déroulera le 20 janvier prochain l'élection de Miss Poussan, laquelle représentera la ville durant l'année 2018, devenant du même coup reine du carnaval. Les demoiselles poussannaises de 17 ans révolus, peuvent poser candidature auprès de la mairie ou en téléphonant au 04 67 78 99 51 avant le 15 décembre 2017.

Conseil des sages : l'expérience des aînés

FRONTIGNAN

Déjà dotée d'un conseil municipal des jeunes, de 11 conseils de quartiers et d'un observatoire citoyen de la tranquillité publique, la Ville de Frontignan la Peyrade ouvre aujourd'hui la participation citoyenne aux aînés (+ de 65 ans) avec la création de son conseil des sages. Véritable instance de réflexion, par ses avis et études, il pourra être sollicité sur des questions d'intérêt général, donner son avis sur des dossiers soumis par la Ville à son analyse tout comme être à l'initiative de projets, en lien avec les autres instances participatives. Il comptera 25 membres : 4 anciens élus, 4 représentants des associations de seniors et 17 citoyens désignés parmi tous ceux qui auront déposé leur candidature pour s'engager dans la pratique démocratique pour une durée de 2 ans. La première séance de cette nouvelle instance citoyenne se tiendra le 1er décembre, salle Voltaire.

Agenda 21 validé !

MARSEILLAN

La ville se lance des défis d'envergure. La municipalité de Marseillan s'engage depuis plusieurs années pour un développement durable. Afin de concrétiser son action, elle s'est lancée, en 2014, dans l'élaboration d'un Agenda 21 dont l'objectif est de tendre vers un équilibre entre les trois piliers du développent durable : l'économie locale, le bien-être social et l'environnement. Sa construction s 'est réalisée avec la participation de citoyens volontaires qui a permis d'accomplir un véritable projet collectif. L'aboutissement de ce travail marque une étape importante dans la démarche de développement durable puisqu'il permet d'entrer dans la phase de concrétisation.

MARSEILLAN AGENDA 21 PENSER GLOBAL... AGIR LOCAL !

« Bougez sur ordonnance »

SÈTE

La Loi santé de 2016 exhorte les collectivités locales à développer une politique de sport santé accessible à tous. La municipalité n'a pas attendu cette directive pour agir dès 2014 dans le cadre de sa politique de sport-santé. Le 28 septembre, élus et partenaires du programme « Bougez sur ordonnance » se sont réunis en mairie pour entériner le dispositif. Aujourd'hui, après la mise en place du dispositif « Onco'sport », destiné aux personnes atteintes ou ayant été atteintes d'un cancer, un autre palier est donc franchi avec le « sport santé sur ordonnance ». Désormais, les personnes atteintes d'une affection de longue durée (ALD) pourront bénéficier, auprès d'une vingtaine de médecins adhérents à ce programme, de la prescription d'une activité sportive en remplacement ou en complément d'un traitement médicamenteux. Les patients seront dirigés par l'intermédiaire du service de sports de la Ville vers la pratique de l'aviron, de la natation ou de l'athlétisme. Ils seront pris en charge au sein des associations sportives partenaires par des "coachs santé" habilités, à raison de séances régulières d'une demi-heure chacune, séances prises en charge par la Ville.

La table d'orientation

VILLEVEYRAC

En projet depuis mars 2014, la table d'orientation sera enfin installée sur une parcelle gracieusement prêtée par le domaine Cazalis de Fondouce. Elle se situe sur la route de Clermont l'Hérault. *« Sa réalisation a été longue car nous voulions qu'elle ne coûte pas un euro à la commune. Elle est idéalement située sur la route des vacances et donne un aperçu de tout le Bassin de Thau. Nous remercions vivement toutes les entreprises sans qui sa fabrication n'aurait été possible, mais aussi la famille Cazalis de Fondouce, qui nous offre une vue splendide* ! » explique Christophe Morgo, Maire de Villeveyrac. Les financeurs du projet sont : EDF Energies Nouvelles, Vicat, BRL Exploitation, BFM, Banque Populaire, le CEAU, GSM, Clinipôle et Suez.

Carrefour de la Truite sécurisé

VIC-LA-GARDIOLE

Les travaux ont commencé pour la mise en sécurité dudit carrefour de la Truite entre la RD 612 et la RD 114 E3, et se terminent fin novembre. Ils sont financés intégralement par le Département. Afin d'assurer la sécurité des usagers, ce secteur très accidentogène va être modifié, notamment avec une bordure centrale empêchant de tourner à gauche, les automobilistes venant de Vic-la-Gardiole pour aller vers Frontignan et ceux en provenance de Mireval pour rejoindre Vic. Ils devront rejoindre le rond-point dit des 4-Chemins.

FRONTIGNAN

Réfection de la rue des Thermes

Principale opération du Plan action voirie 2017, la réfection de l'entrée ouest de la ville (rue des Thermes, partie urbaine) a démarré pendant l'été par l'enfouissement des réseaux secs et la reprise des branchements d'eau potable. Les travaux d'aménagement de voirie ont démarré en octobre et seront livrés pour la fin de l'année. Au programme : rétrécissement de la chaussée pour réduire la vitesse et sécuriser l'entrée du cimetière, création de stationnements, aménagement d'un espace partagé vélos/piétons au sud de la voie, d'espaces verts et d'un cheminement piéton de l'autre côté pour une nouvelle entrée de ville partagée et sécurisée. Par la suite, dans le cadre de ses opérations de sécurité de réhabilitation, le Département reprendra la partie non urbaine de la voie, jusqu'au rond-point de la cible avec un rétrécissement de la chaussée, un nouveau revêtement rugueux, du marquage et panneautage pour sécuriser l'ensemble de cette route trop accidentogène. Coût de cette réhabilitation urbaine : 460 000 € financés par la Ville, le Département, Hérault Energies et Sète agglopôle méditerranée.

Foire de la Sainte-Catherine

POUSSAN

Chaque année, le dimanche le plus proche du 25 novembre, renouant avec une tradition médiévale, se déroule un marché au gras, artisanat, brocante, avec animations musicales, jeux pour enfants, et spectacles dans le centre-ville. Le jumelage avec la ville Toscane de Larciano est mis à l'honneur avec l'accueil d'une délégation italienne qui propose d'excellents produits artisanaux à la vente.

Sensibilisation à la biodiversité de la lagune

BALARUC-LES-BAINS

Sur toute la promenade piétonne qui borde la lagune de Thau, des panneaux explicatifs de cet espace naturel et de son écosystème ont été installés. L'objectif : expliquer aux personnes en séjour à Balaruc, ce qu'est la lagune de Thau classé Site Natura 2000. Conçue par la Ville, en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin de Thau, cette opération présente sur 8 panneaux installés de l'Espace Sportif du Petit Bois à la crique de l'Angle, la vie de cet écosystème, les métiers de la lagune, les oiseaux qui vivent autour de cette lagune et que les visiteurs pourront au fil des saisons retrouver, mais également les contraintes qu'impose son classement Natura 2000 notamment en terme de nettoyage des plages.

Opération « Mireval, fais-toi belle », une grande première !

MIREVAL

Le pari était osé mais il valait la peine ! Mettre en commun une activité sportive à la portée de tous et une action citoyenne en faveur du village. Une cinquantaine de personnes s'est lancée le 17 septembre sur deux parcours de 5 km, pour deux heures de marche et de collecte de déchets rencontrés sur leur chemin. Equipés de pinces, de gants de protection et de sacs de tri sélectif, chacun et chacune, toutes générations confondues, a pu se répartir sur les différents quartiers et les multiples rues et ruelles de notre village pour ramasser mégots, plastiques, canettes, bouteilles de verre, voire des roues, des chaises, des pare-chocs de voiture, des boîtes de médicaments, une semelle de chaussure, une poêle, une grille à barbecue et même… un four à micro-ondes ! Au final, c'est un camion entier qui fut rempli de tout ce qui peut salir et défigurer une commune. Une grande première qui en appellera une seconde au printemps ! En espérant qu'il y ait la prochaine fois moins de déchets à ramasser dans un environnement où ils n'ont rien à faire, grâce à une prise de conscience de tout un chacun au quotidien.

La métamorphose urbaine récompensée

GIGEAN

À l'occasion des Trophées 2017 des travaux communaux durables organisés conjointement par l'Association des maires de l'Hérault et la Fédération des travaux publics, Gigean a remporté la catégorie « Voiries et Aménagement de l'espace public », secteur Hérault-Montpellier, pour les travaux de requalification du centre-ville (place du Marché, place de la République, rue de l'Hôtel de Ville) réalisés avec l'entreprise Eiffage. Ce trophée récompense les réalisations mettant en œuvre des solutions techniques innovantes et des travaux remarquables pour leur qualité environnementale au service des habitants de la commune. Le 22 septembre, Francis Veaute, Maire de Gigean, a donc reçu le trophée des mains de Christian Bilhac, Président de l'Association des Maires de France lors d'une cérémonie organisée à St Aunès.

Prévenir et lutter contre la radicalisation

Dans le cadre du Contrat de ville, l'agglo a mis en place un Conseil intercommunal de sécurité prévention délinquance et radicalité (CISPDR).

Afin d'améliorer la sécurité et la tranquillité de tous, prioritaires pour nos populations, Sète agglopôle méditerranée met en place un dispositif, qui réunit des acteurs locaux de la sécurité et de la prévention. Ensemble, les situations préoccupantes vont être étudiées et des solutions collectivement recherchées.

Grâce à la diversité des métiers qu'il réunit, ce Conseil a un rôle important d'expertise et de propositions d'actions stratégiques à mener pour améliorer la sécurité et la tranquillité de tous les citoyens. Si ce CISPDR conduit un véritable plan local de prévention de la délinquance et de la radicalité, il ne se substitue pas aux pouvoirs de police détenus par les maires. Il instaure une collaboration entre tous les maires de Sète agglopôle méditerranée, souvent confrontés aux mêmes problématiques, et l'ensemble des acteurs de la sécurité et de la prévention. Car la délinquance ne s'arrête pas aux frontières communales.

Formation et dialogue

Une première action a été menée ce 24 octobre : une formation de prévention radicalité à destination des élu(e)s de Sète agglopôle méditerranée, des chefs de service et des agents particulièrement en contact avec des publics (travailleurs sociaux, policiers municipaux, etc.) pour leur permettre de savoir détecter et agir selon le plan de lutte contre les radicalités. Toutes les communes de l'agglo, représentées par leurs maires ou élus, directeurs généraux des services ou administratifs de divers services, ont répondu présentes à cette journée de formation, menée sous l'impulsion des représentants de la Préfecture de l'Hérault, et du Président de l'agglo, François Commeinhes qui a introduit cette réunion. 60 personnes avaient répondu à l'appel. Cette formation était animée par le passionnant Hamed Mekrelouf, spécialiste de la question de la radicalisation, au sein de l'association Unismed créée en 2005 après les émeutes urbaines, dans l'idée de former les acteurs de terrains aux questions de médiation interculturelle, de laïcité, de prévention des violences et de médiation sociale.

Quels sont les problèmes constatés par les uns et les autres ? Quelles situations particulières présentent un risque pour la sécurité des personnes ? Quels conflits sont susceptibles de dégénérer ? Comment éviter cela ? Quel professionnel est le mieux placé pour intervenir ? Faut-il agir sur le plan préventif ou répressif ? Un dialogue est désormais établi entre les professionnels et les maires de Sète agglopôle méditerranée afin de choisir au cas par cas le meilleur mode d'intervention et d'élaborer une stratégie globale de prévention à l'échelle du territoire. ■

Des élèves devenus profs

17 enseignants du Conservatoire à rayonnement intercommunal sont des anciens élèves dudit conservatoire… Nous avons décidé de vous en présenter 3 (jeunes) d'entre eux…

► Georges Di Isernia / batterie

Tombé dans la musique tout petit, Georges Di Isernia, 51 ans, représente la direction du Conservatoire sur l'antenne de Frontignan. Né à Sète, c'est à l'âge de 9 ans, qu'il entre au conservatoire de la ville, où après un an de solfège, il suit des cours de batterie. À 16 ans, il rejoint le Conservatoire de Montpellier pour en sortir à 19 ans, lauréat d'un diplôme régional en percussions. C'est il y a une vingtaine d'années, que la ville de Frontignan souhaite monter une école de musique. Il est alors recruté comme professeur, qui coordonne également le projet de création : *« Nous avons beaucoup travaillé à l'époque sur la création de cette école frontignanaise. Elle est devenue ensuite une école ressources (avec un label) conventionnée par le département »*. Georges dirige cet établissement depuis une quinzaine d'années. Son parcours est double : enseignant en batterie, en classe d'orchestres de musiques actuelles, mais également batteur au sein de groupes de musique. *« La fusion récente des deux établissements, le conservatoire de Sète et l'école de musique de Frontignan, est le beau signe d'un parcours abouti, cela a amené des forces plus anciennes et expérimentées. C'était nécessaire pour passer un cap, et très important pour l'antenne de Frontignan. Aujourd'hui, nous envoyons des élèves à Sète et recevons également des petits sétois ici »*. Grâce à des tarifs qui ont pu être baissés avec la mise en place du CRI, l'antenne de Frontignan compte désormais 330 élèves, soit 50 élèves de plus cette année. *« Nous comptons une dizaine d'anciens élèves devenus professionnels dans les métiers de la scène (batteur, guitariste, technicien), une élève formée au violon devenue musicothérapeute, un élève actuellement en fin de parcours à Paris dans la discipline du Jazz. C'est toujours un bonheur de voir les générations porter les valeurs de la musique et même en prendre la relève »…*

► Magali Boissier / accordéon

C'est le sourire aux lèvres que ce tout petit bout de femme apparait à la porte de sa classe au sein du Conservatoire de Sète, son impressionnant instrument de 15 kg sur le dos… Bercée pendant toute son enfance par des musiques d'accordéon qu'adorait écouter son père, Magali se prend d'affection très jeune pour cet instrument. Son père lui en offre un à l'âge de 7 ans. Rarement enseigné à cette époque en conservatoire, la jeune musicienne en joue pour le plaisir dans le « Bar de l'esplanade » à Montpellier d'où elle est originaire et suit des cours privés dans un Club de sa ville. En 1997 le Conservatoire de Sète ouvre une classe d'accordéon, que Magali rejoint naturellement. Son parcours est alors fulgurant. Elle participe à des concours internationaux, décroche un prix international ainsi qu'un diplôme au Conservatoire de Sète. C'est dans l'île singulière, où elle a été formée, qu'elle choisit donc d'enseigner, tout en suivant des cours au Conservatoire national supérieur de musique de Paris, où elle décroche également un Prix. Également professeur de formation musicale, Magali enseigne aujourd'hui à 34 ans, l'accordéon à une quinzaine d'élèves, de 6 à 60 ans. Elle est également maman depuis 13 mois d'une petite fille qui semble avoir la fibre artistique, adorant les percussions et aimant beaucoup danser.

► Marie Cécile Lahor / orgue et clavecin

C'est à Frontignan que Marie-Cécile, 35 ans, a grandi et vécu. Elle découvre l'orgue à 7 ans, fascinée par cet instrument magnifiquement joué par une cousine plus âgée qu'elle. Formation musicale, chorale, orgue, clavecin… Marie-Cécile touche à ses premières notes dans la pièce même où elle enseigne aujourd'hui. *« J'ai su lire la musique avant de savoir lire tout court »* se plaît-elle à évoquer. Dans cette pièce, à l'intemporelle et immuable odeur de bois et de fils de cuivre, ses professeurs Alain Hyrailles et Alain Cahagne la suivront jusqu'à ses 15 ans, avant qu'elle ne rejoigne le Conservatoire de Montpellier où elle poursuivra 7 années de formation sous la houlette de Luc Antonini, parallèlement à ses études de musicologie en faculté. Son diplôme d'études musicales acquis, elle poursuit sa formation d'organiste au Conservatoire national supérieur de Lyon de 2004 à 2008. Une fois son Diplôme de fin d'études supérieures décroché, elle continue une paire d'années encore pour obtenir en 2011 le certificat d'aptitude d'enseignant. Sans oublier un concours pour la fonction publique passé en 2013. Aujourd'hui, Marie-Cécile enseigne à Sète l'orgue et le clavecin à 26 élèves de 7 à 60 ans. Parmi lesquels un élève de 18 ans qui veut également en faire son métier. *« Un beau cadeau de la vie pour un professeur »* se réjouit elle. Mais son plus beau cadeau de la vie reste sans doute son petit garçon Baptiste, âgé de 5 ans, qui avec un papa trompettiste et une maman organiste a toutes les chances de devenir lui aussi un grand musicien.

Dans vos médiathèques

Tous les ateliers multimédia, jeux, animation Jeunesse et autres événements sur http://mediatheques.agglopole.fr

Médiathèque Mitterrand

Exposition de livres pliés

Laurence Patri est une amoureuse des mots et de littérature. Quand elle ne lit pas, elle crée des sculptures de livres pliés.

► **Du vendredi 1er décembre (vernissage à 19 h) au samedi 16 décembre.**

Lirocafé

Un moment de rencontre convivial durant lequel on partage ses lectures « coups de cœur » autour d'un café : bandes dessinées, polars, romans, biographies, récents ou non, tous les genres sont les bienvenus !

► **Les mercredis 13 décembre et 17 janvier, à 10 h 30.**

Musique

Coups de cœur de Jazz à Sète

Présentation et écoutes de nouveautés musicales par l'équipe du festival.

► **Les vendredi 24 novembre et 15 décembre, à 19 h.**

Autour de Charlie Parker

► **Le samedi 25 novembre, à 15 h.**

Concert à la Média

Junior Nsiona

Concert au son du berimbau, instrument de résistance culturelle : découverte de l'arc musical et du chant africain.

► **Vendredi 8 décembre, à 18 h.**

Médiathèque Malraux

Événement

Toile de la Passerelle

Action menée en partenariat avec la MJC La Passerelle, Languedoc-Roussillon Cinéma et la médiathèque. Une projection de films (courts métrages et documentaires) sera proposée et accompagnée par les équipes du film et/ou par un débat. Tout public.

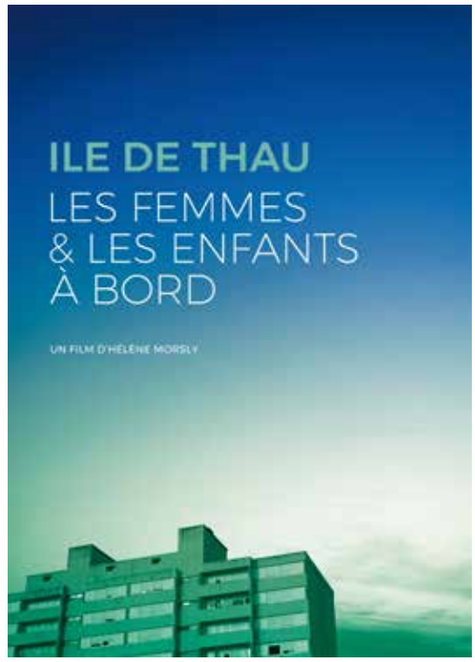

Île de Thau, les femmes et les enfants à bord (2017, Maremar)
En avant-première, en présence de la réalisatrice Hélène Morsly. Exposition de photos prises durant le tournage par Kenza Lise Bouayad Agha.

► **Samedi 16 décembre à 18 h, à la MJC La Passerelle.**

Cuisine d'ici et d'ailleurs
À l'occasion du Mois du Film documentaire, la Toile propose une séance gourmande autour de la cuisine.

► **Samedi 25 novembre à 18 h, à la MJC La Passerelle.**

Musique

Lirocafé

Un moment de rencontre convivial durant lequel on partage ses lectures «coups de cœur» autour d'un café : bandes dessinées, polars, romans, biographies, récents ou non, tous les genres sont les bienvenus !

► **Les samedis 16 décembre et 13 janvier, à 10 h 30.**

Société

Permanence de la MLI

La Mission Locale d'Insertion du Bassin de Thau propose une permanence à la médiathèque. Pour prendre rendez-vous : 04 67 51 46 38. Hors vacances scolaires.

► **Les lundis et jeudis de 9 h à 12 h, les mardis de 14 h à 17 h.**

Médiathèque Montaigne

Événement

Nuit de la lecture

La médiathèque Montaigne participe à la Nuit de la lecture proposée par le ministère de la Culture. Au programme : concert, nuit des doudous, temps de lectures pour les enfants mais aussi pour les adultes, jeux de société, jeux vidéos, jeux de rôle, projections de films, casques virtuels, cosplay, présentation de kimono traditionnel, atelier de calligraphie japonaise… Un flyer détaillé sera édité pour l'occasion.

► **Le samedi 20 Janvier, de 17 h à 23 h.**

Exposition

Le Japon

Stephan Mattia (agence de voyage Voyageurs du monde), infatigable globe-trotter, a ramené de ses voyages au pays du soleil levant de très belles photos révélant comment ce pays a su conjuguer traditions et modernité.

► **Du 5 janvier au 3 février.**

Les poupées BJD (Ball Jointed Dolls)

Les BJD sont des poupées en résine dont la mode est partie du Japon à la fin des années 90. Articulées par des joints sphériques reliés par des élastiques, elles sont entièrement personnalisables (yeux, perruques, maquillage, vêtements, tatouages…).

► **Du 13 au 20 janvier**

AGENDA CULTUREL

Stand photo pour BJD et Pullip

Avec Marie-Laure, collectionneuse, qui fera découvrir l'univers de ces poupées d'horizons multiples autant appréciées comme supports de création que comme objets de collection.

► **Mercredi 17 janvier, à 16 h.**

Lecture

Lirocafé

Un moment de rencontre convivial durant lequel on partage ses lectures «coups de cœur» autour d'un café : bandes dessinées, polars, romans, biographies, récents ou non, tous les genres sont les bienvenus !

► **Les samedis 25 novembre et 27 janvier, à 10 h 30.**

Musique

Concert de iAROSS

Ce poète à la voix rauque est inspiré tant par les auteurs précurseurs du surréalisme tels Arthur Rimbaud ou Lautréamont, que par le cinéma poétique des années 50 de Pasolini ou Bertolucci. Il use ici de la métaphore d'images fortes et parlantes pour exprimer ses ressentis. Tout public.

► **Samedi 9 décembre, à 17 h.**

Cinéma

Projections dans le cadre du Mois du film documentaire

En partenariat avec la Ligue de Sport Adapté Occitanie.

Performants, autrement
de Sébastiano D'Ayala Valva, 2016 (54mn).
Matthis Daniel, Rodrigue Massianga, et Lucas Créange ne sont pas des sportifs de haut niveau comme les autres : ils sont atteints d'un handicap mental ou psychique, flagrant chez l'un, à peine visible chez l'autre.
Tous ont un point commun : se qualifier pour les jeux paralympiques et dépasser leurs limites.
Tout public, sur inscription. La projection sera suivie d'un échange avec le producteur du film Laurent Segal et de Farid Abara, coach de football adapté et la Ligue de Sport Adapté Occitanie.

► **Le vendredi 24 novembre, à 19 h.**

Différents comme tout le monde
de Sébastiano D'Ayala Valva, 2015 (6x6mn)
Des bassins d'entraînement aux salles de tennis de table et parquets de basket, en passant par les pistes d'athlétisme, les pentes enneigées et les pelouses de football, suivez six sportifs des Équipes de France de Sport Adapté.
Toujours touchants, souvent drôles, ces portraits délicats nous font mesurer la force de leur engagement. Tout public, sur inscription.
La projection sera suivie d'un échange avec le sportif Ancoube Ali et la Ligue de Sport Adapté Occitanie.

► **Le samedi 25 novembre, à 17 h.**

Exposition

La gourmandise : le plaisir de manger, les émotions du goût
Exposition, en partenariat avec les Archives départementales de l'Hérault.
Parcours de découverte pour retrouver nos goûts, les saveurs de l'enfance et des pays lointains.

► **Du vendredi 24 novembre au jeudi 14 décembre.**

Philocafé

Espace de discussion à visée philosophique.
Il s'agit d'exprimer ce que l'on pense en argumentant et en confrontant ses idées à celles des autres, de réfléchir ensemble sur des problématiques qui nous intéressent, en respectant le droit à la parole – ou au silence – de chacun. Animé par Daniel Mercier.

Suis-je responsable de ma joie ? Dans quelles limites ?

Qu'est-ce que la joie ? Qu'en disent les philosophes qui lui ont accordé une place centrale ? Pourquoi s'adonner à des passions tristes plutôt qu'à des passions joyeuses ? Pouvons-nous maîtriser nos affects ? Tout public.

► **Vendredi 1er décembre, à 18 h 30.**

Bibliothèque de Balaruc-les-Bains

Société

Conférence-initiation à la numérologie

Les Typologies

► **Le samedi 9 décembre de 15 h à 17 h.**

Jeunesse

Spectacle de Noël

► **Le samedi 2 décembre à 10 h, sur inscription.**

Manga

Atelier découverte sur les expressions animé par E. De San Nicolas

► **Le samedi 20 janvier à 10 h, pour les pré-ados.**

► **Le samedi 20 janvier à 15 h, pour les adolescents à partir de 12 ans.**

Médiathèque La Fabrique

Conte de Noël : une ode à la générosité, création 2017

Un voyage extraordinaire où les mots de la conteuse réveillent les paysages endormis et les contrées de l'enfance. À partir de 5 ans.

► **Mercredi 6 décembre, à 15 h.**

Exposition d'un œuvre musicale interactive

Œuvre nouvellement créée par des jeunes et Bololipsum, artiste spécialisé dans le « Circuit Bending ». Il s'agit d'un procédé qui consiste à court-circuiter de façon volontaire des instruments de musique électroniques de faible tension électrique. Ce projet est en collaboration avec l'association Unaenime, la MJC de Sète, les Beaux-Arts de Sète et la médiathèque.

► **Du 8 (vernissage à 18 h 30) au 22 décembre.**

Sortie d'ouvrage

Conçu par les membres de l'atelier d'écriture « Ecrithau »

► **Samedi 9 décembre 11 h.**

Écriture et Création

Dans le cadre du développement de ses actions culturelles, la médiathèque propose des ateliers d'écriture animés par l'auteur C. Chalabreysse qui suscite et sollicite la créativité des participants, en particulier au moyen de contraintes artistiques volontaires.
Des ateliers pour vivre un moment convivial au sein d'un groupe, et se rassurer aussi quant à sa propension à pouvoir écrire.

► **Les vendredis 12, 19, 26 janvier et 9 février de 17 h à 19 h. Tout public.**

Le Japon millénaire

Exposition de très beaux objets, de vêtements traditionnels aimablement prêtés par Madame et Monsieur Cazotte.

► **Du mardi 16 janvier au mercredi 28 février. Vernissage le vendredi 19 janvier à 18 h 30.**

Tous les ateliers multimédia, jeux, animation Jeunesse et autres événements sur http://mediatheques.agglopole.fr

Festival BAZR, le retour !

Le 1, 2 et 3 décembre 2017 aux établissements Larosa friche culturelle de Sète, le collectif Unaenime vous invite à ouvrir le bal des festivités de Noël avec au programme uncocktail d'ambiance et de bonne humeur pour réchauffer vos journées et passer de douces nuits !

Dans la hotte de ce festival musical POP de Noël vous trouverez :
Franz Ferdinand DJ Set *ft* Paul Thomson and Julian Corrie, The Hacker, Ninos du Brasil, Isha, Faire, Johnny Mafia, Dab Rozer, Oceanic Memory, Tropicold, Radio Meuh, Linge Records, PLMP, Camion Bazar x Sheitan Brothers, Les Chineurs de Montpellier, Piñata, Deviant Disco, Sirk x Hugo x Ninou, Paul Brisco, Chorale de Paloma, Bate & Folia.
Mais aussi :
► un Marché de Noël composé de 70 artisans défendant leurs savoir-faire et leurs talents, parfait pour vos petites emplettes de Noël.
► Un sweet art shop, entre exposition et marché d'art, pour découvrir les nouveaux talents de l'art contemporain.
► Un Mini Bazr pour mini festivaliers composé de divers ateliers, des histoires, du coloriage et plein d'autres surprises.
► Une fête foraine vintage.
► Et des produits régionaux regroupés dans un espace chaleureux pour se régaler durant trois jours !

Festival de musique actuelle et amplifiée, BAZR met en valeur la culture novatrice tout en restant accessible à tous.
► Plus d'infos sur : bazr-festival.com

Musée Villa Loupian

Conférences

« L'artisanat céramique gaulois entre la fin de l'époque romaine et le début de l'époque wisigothique IV-Ve siècle : l'exemple en Narbonnaise »

par Benoît Favennec (Docteur en archéologie – chercheur associé à l'UMR 5140)
► Le 30 novembre, à 18 h 30, entrée libre.

« Maguelone : naissance d'un évêché à la fin de l'Antiquité »

par Claude Raynaud (Directeur de recherches CNRS – UMR 5140).
► Le 7 décembre, à 18 h 30

MUSÉES

de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Musée de l'Étang de Thau

Quai du Port de Pêche 34140 Bouzigues
Tél : 04 67 78 33 57 / Fax : 04 67 78 51 56
musee.etang.thau@orange.fr
► Fermé les lundis
► Fermeture hivernale : décembre, janvier.

Musée de site Villa-Loupian

RD 158 E4 – 34140 Loupian
Tél : 04 67 18 68 18 / Fax : 04 67 18 68 19
villaloupian@ccnbt.fr
www.villa.culture.fr
► Fermé les mardis
► Fermeture hivernale : décembre, janvier.

Jardin Antique méditerranéen

Av. de la Gare – rue des Pioch
34540 Balaruc-les-Bains
Tél : 04 67 46 47 92 / jam@thau-agglo.fr
► Dernière entrée une heure avant la fermeture
► Fermé les lundis et les week-ends des 18-19 et 25-26 novembre
► Fermeture hivernale : décembre, janvier, février.

Scène Nationale de Sète et du bassin de Thau

Théâtre

Connais-tu l'heure de la fin de la nuit

Franck Pavloff – Samuel Gallet – Luc Sabot – Compagnie Nocturne
Briser les prisons et les frontières.
► Centre culturel Léo Malet à Mireval, mardi 21 novembre à 20 h 30.

© MARC GINOT

© YANNICK PERRIN

Jacques Gamblin

Je parle à un homme qui ne tient pas en place.
Un homme sur terre écrit à un homme en mer.
► Théâtre Molière, mercredi 22 novembre à 19 h et jeudi 23 novembre à 20 h 30.

Hôtel Feydeau

Georges Feydeau – Georges Lavaudant
Un hôtel « cinq étoiles ».
► Théâtre Molière, mardi 28 novembre à 20 h 30 et mercredi 29 novembre à 19 h.

© THIERRY DEPAGNE

L'enfant cachée dans l'encrier

Joël Jouanneau – Dominique Richard
Un voyage initiatique entre rêve et sommeil.
► Théâtre Molière, mercredi 13 décembre à 19 h.

© RAPHAËL ARNAUD

© VICTOR FRANKOWSKI

Lyrique

Le Barbier de Séville

Gioacchino Rossini – Martin Mázik – Matteo Peirone – Luis Miguel Lainz
Le génie de Rossini tient à cet art physique du crescendo.
► Théâtre Molière, dimanche 26 novembre, à 16 h.

© OPERA 2001

Ilka Schönbein – Theater Meschugge (Allemagne)

Ricdin-Ricdon suivi de « Et bien, dansez maintenant »
Un théâtre charnel envoûtant.
► Centre culturel Léo Malet, à Mireval, mardi 5 décembre à 19 h

© E. RIOUFOL

Danse

Grand Finale

Hofesh Shechter Company (Royaume-Uni)
La beauté du chaos.
► Théâtre Molière, vendredi 8 et samedi 9 décembre, à 20 h 30
Stage de danse animé par un danseur de la Hofesh Shechter Company. À partir de 16 ans.
► Théâtre Molière, samedi 9 décembre de 11 h à 13 h. Plus d'infos www.theatredesete.com.

Dancing Grandmothers

Eun-Me Ahn (Corée du Sud)
Un voyage surprenant dans le temps et le mouvement.
► Théâtre Molière, vendredi 12 et samedi 13 janvier, à 20 h 30.

© JOSANG

Musique

Never Mind The Future

Sex Pistols – Sarah Murcia – Mark Tompkins
Sarah Murcia chante les Sex Pistols.
► Centre culturel Léo Malet, à Mireval, mardi 19 décembre à 20 h 30.

ABONNEZ VOUS !

+ DE 26 ANS

0,52 €*

PAR JOUR

BUS ILLIMITÉ

*coût de l'abonnement annuel 190€, possibilité de paiement en 10 fois sans frais. ©zelda - 173746

Sète AGGLOPôle méditerranée ARCHIPEL DE THAU

LIBERTÉ DE CIRCULATION

www.mobilite.thau-agglo.fr